

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 28 (1931)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :	Présidence :	Assurances :
Dr ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	J. MAGNENAT; Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT HUITIÈME ANNÉE

N° 1

JANVIER 1931

SOMMAIRE — Nécrologie: M. L. MATTER-RAPIN. — Avis aux caissiers. — Conseils aux débutants pour janvier, par SCHUMACHER. — 1930, par A. GROBET-MAGNENAT. — Une station d'essai pour l'acariose dans le Seeland bernois et de quelques résultats qui y ont été obtenus (suite et fin) par le Dr MORGENTHALER. — Les abeilles et la lumière, par R. COUALLIER. — La meilleure abeille, par J. MAGNENAT. — Essai des races d'abeilles, par Th. PAHUD. — Les abeilles et les chevaux, par Elie PÉCLARD. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Remerciements... ruchers couverts, par TRICOIRE frères. — Concours de ruchers en 1929. — Quelques chiffres intéressants (suite et fin), par APIPHILE. — Un auxiliaire inattendu. — Pléthore de ruches, par H. BERGER. — Le coin des débutants, par A. E. — Onzième réunion internationale de l'Apis-club, à Londres, par BALDENSPERGER. — Nouvelles des sections. — Rapport sur la lutte contre les maladies des abeilles en Ajoie pour l'année 1930.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

AVIS

Les sociétaires de toutes les sections de la « Romande » sont instamment priés de faire parvenir au président ou au caissier de leur section tout changement d'adresse (en même temps qu'à l'administrateur du *Bulletin*).

† M. L. MATTER-RAPIN, PAYERNE

La Section de la Basse-Broye vient de perdre un de ses anciens membres qui fut en son temps un apiculteur distingué. C'est de M. Matter-Rapin que nous voulons parler. Né le 12 février 1848, tout



jeune, il fut initié aux secrets de l'apiculture, car son père était un des réputés mouchiers de la vallée de la Broye. Sous une conduite aussi experte, le fils acquit des connaissances apicoles très étendues et son rucher devint bientôt très prospère.

Débutant avec l'antique benne en paille, il fut des premiers qui essayèrent le système semi-mobile Ri-beaucourt. Bientôt après il créa la ruche mobile Matter avec son cadre carré 34/34 que nous ne retrouvons plus dans la

contrée, sauf modifiée 32/32 par M. Cornut à Villarzel.

Membre fondateur de la Section de la Basse-Broye, il accepta de faire partie du comité, mais refusa nettement la présidence que chacun aurait voulu lui voir assumer. Néanmoins il se dépensa sans compter et si, à ses débuts, notre Section d'apiculture obtenait la médaille d'argent à l'Exposition de Vevey, c'est bien à notre vieil ami que nous le devons.

Malheureusement pour M. Matter, son rucher se vit bientôt entouré de nombreux bâtiments. Craignant les désagréments que peut amener un rucher avec des habitants craignant le dard des abeilles, il se décida à vendre ses abeilles et cela bien à regret. Il ne continua pas moins à s'intéresser à tout ce qui touchait à l'apiculture, s'inquiétant de la récolte, des maladies, racontant ses vieux souvenirs où la note instructive se mêlait à quelque saillie bien vau-doise. Ce brave citoyen, cet excellent apiculteur n'est plus. Décédé à 82 ans, il laisse après lui le sillon fécond du travailleur et de l'homme de bien. Tous ceux qui l'ont connu, et particulièrement les membres de la Section de la Basse-Broye, lui gardent le meilleur souvenir.

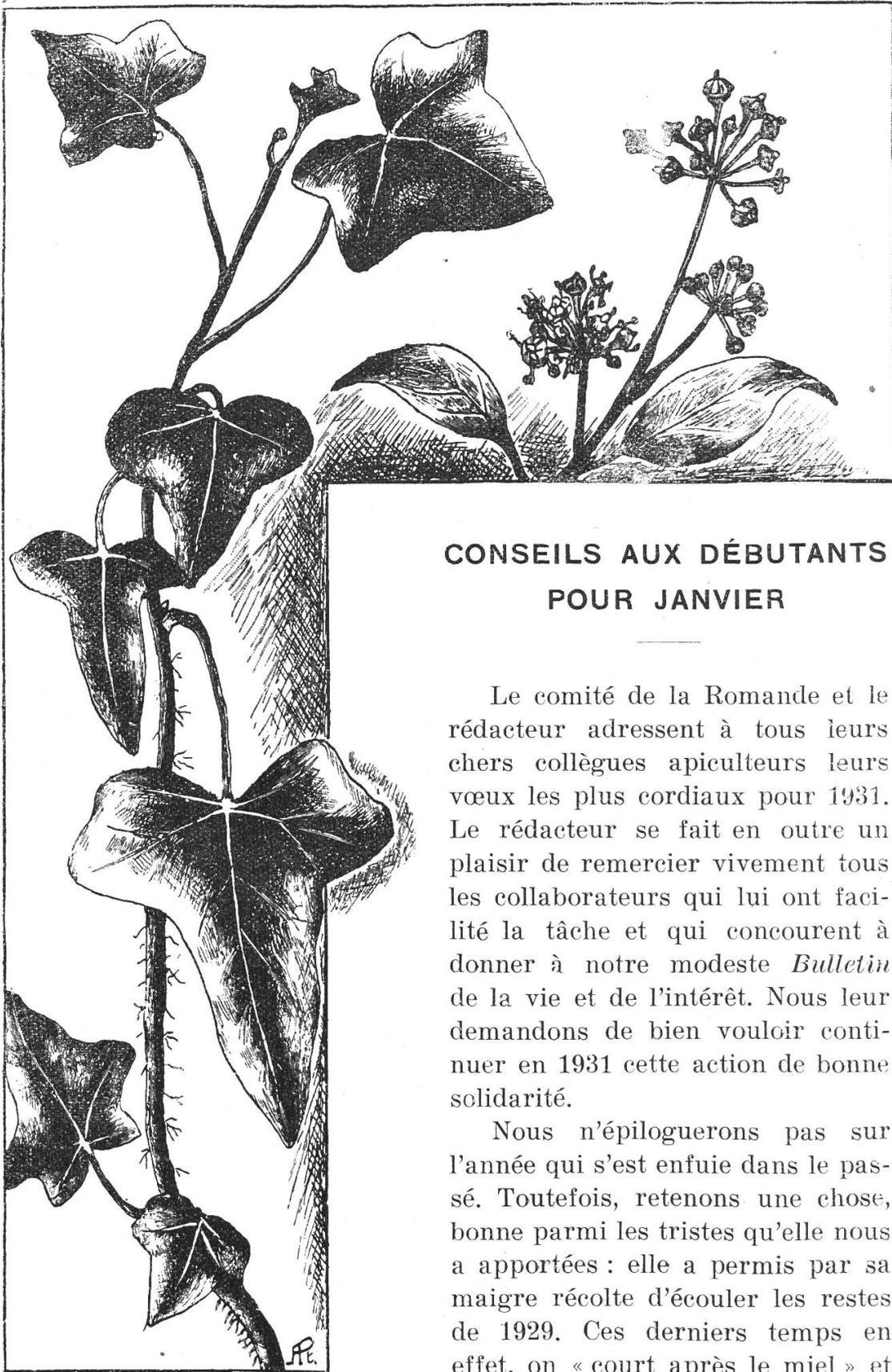
E. S.

AVIS A MM. LES CAISSIERS

Comme chaque année, vous voudrez bien nous envoyer le relevé des versements faits pour l'exercice 1930. Cette pièce est indispensable aux contrôleurs de la caisse centrale et permet une vérification rapide.

Nous remercions ceux d'entre vous qui avez facilité la tâche compliquée de l'administrateur, en envoyant rapidement leur liste de Section. Il nous en manque encore seize sur trente-deux à ce jour 20 décembre, malgré le délai écoulé du 15 décembre. Nous comprenons les motifs de ceux qui se sont excusés du retard involontaire, mais regrettons que beaucoup trop aient négligé de souligner par un trait rouge les radiations à faire, ce qui ne leur aurait pas donné trop de peine mais aurait simplifié des recherches longues et un contrôle fort ennuyeux. Deux seulement ont eu cette complaisance de suivre les indications données sur le formulaire et nous les en remercions d'autant plus vivement.

L'administrateur : *Schumacher.*



CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JANVIER

Le comité de la Romande et le rédacteur adressent à tous leurs chers collègues apiculteurs leurs vœux les plus cordiaux pour 1931. Le rédacteur se fait en outre un plaisir de remercier vivement tous les collaborateurs qui lui ont facilité la tâche et qui concourent à donner à notre modeste *Bulletin* de la vie et de l'intérêt. Nous leur demandons de bien vouloir continuer en 1931 cette action de bonne solidarité.

Nous n'épilguerons pas sur l'année qui s'est enfuie dans le passé. Toutefois, retenons une chose, bonne parmi les tristes qu'elle nous a apportées : elle a permis par sa maigre récolte d'écouler les restes de 1929. Ces derniers temps en effet, on « court après le miel » et

pourtant l'hiver a été doux. C'est donc la répétition d'une très vieille expérience : les maigres succédant aux grasses, il ne faut pas désespérer parce qu'on n'a pas vendu sa récolte... avant même de l'avoir mise dans les bidons. Quand on aura compris cette vieille leçon dans nos milieux apicoles il y aura beaucoup de gagné et la question, toujours renaissante de la vente du miel aura trouvé très naturellement sa solution.

Donc 1931 se présente avec une première bonne apparence, propre à nous redonner du courage. Si elle est bonne, la récolte s'écoulera facilement. Toute la pluie de trop est tombée en 1930, donc 1931 sera ensoleillée et nous fera jouir de merveilleuses journées où nous écouterons nos abeilles et les verrons rentrer lourdes de nectar. Préparons-nous donc à recueillir ces incomparables trésors d'or liquide et parfumé.

Une première chose à faire : c'est de procéder au traitement contre l'acariose. Par un heureux hasard, rare dans ce domaine des maladies, ce traitement n'est pas difficile, grâce aux « trucs » trouvés par nos bons chercheurs. De plus, il peut se faire en hiver et il n'y a plus de raisons pour dire « je n'ai pas le temps ». Le froid est venu, et aujourd'hui en particulier, une bise piquante nous dispense de chercher le frais. C'est le temps propice, puisque le seul danger du traitement Frow est le pillage. Allez-y avec douceur pour glisser les « palettes » par le trou de vol et ce sera pour vous une occasion de faire une visite des dits trous de vol et de voir s'ils sont en ordre.

Que chacun procède à ce traitement avant d'y être obligé par la police. C'est combien plus agréable de travailler ainsi en toute liberté et avant qu'une réglementation déplaisante n'excite notre esprit de contradiction. Nous arriverons, si chacun s'y met de son propre mouvement à faire disparaître à peu de frais et sans contrainte l'ennemi microscopique mais le plus terrible de nos ruchers. Voyez ce qui se passe en Ajoie et dans presque tout le Jura bernois.

A part cela, il n'y a encore rien à faire au rucher. Donc continuons à nous instruire par la lecture ou à préparer gentiment les divers objets dont nous aurons besoin pour la prochaine campagne. La bibliothèque ne chôme pas ces temps et nous nous en réjouissons. Chaque jour des piles de paquets de livres partent de Daillens et vont procurer des heures de joie et de délassément à de nombreux lecteurs que nous félicitons de ce zèle et de cette bonne curiosité. Une de nos plus aimables lectrices a même absolument voulu gratifier de chocolat l'aide du bibliothécaire, c'est vous dire que nos relations n'ont rien de guindé et qu'au contraire, une cordialité de bon aloi met du

charme à cette fonction de bibliothécaire qui a si mauvaise renommée.

Les divers articles parus dans le *Bulletin* ces derniers temps, soit à propos de la ruche éclairée, soit des divers dispositifs d'hivernage sont vraiment fort intéressants et méritent que vous leur prêtiez toute votre attention. Il faut les relire et préparer de quoi les mettre en pratique et à l'observation. Voilà de quoi chasser un peu les préoccupations et graves soucis que causent les diverses crises et les nuages sombres de l'horizon politique. Et ces occupations paisibles feront peut-être plus que les discours enflammés et boursoufflés, avancer la solution de tous ces lourds problèmes. Mais je m'arrête sur ce chemin qui n'est pas celui du rédacteur du *Bulletin* apicole et je vous réitère simplement, mais le plus cordialement possible mes vœux les plus chaleureux pour que Noël vous ait apporté la vraie paix et la vraie joie intérieure dont nous avons tous besoin pour bien commencer l'année nouvelle et aller avec courage et joyeux espoir au-devant du mystérieux avenir.

A vous et à vos familles, nos meilleurs souhaits.

Dailens, 20 décembre.

Schumacher.

P.-S. — L'éditeur de notre agenda apicole romand fait toutes ses excuses pour le retard bien involontaire apporté à l'expédition de ce précieux auxiliaire de l'apiculteur. Malgré toutes les précautions prises et l'avance qu'il avait, notre ami a été retardé par une circonstance indépendante de sa volonté. Disons-lui que ce retard ne fera que désirer davantage encore l'arrivée de l'agenda.

1930

A l'heure où paraîtront ces lignes, cette année néfaste pour beaucoup des nôtres, féconde en cataclysmes de toute nature, aura vécu faisant place à la grande inconnue qu'est 1931. Que nous réserve cette dernière ? nul ne peut le savoir hormis le Grand Maître du temps.

L'hiver 1929-30 a été beaucoup trop doux pour nos abeilles ; les provisions en ont souffert. Autour du 20 avril presque chaque colonie était munie de sa hausse et plusieurs y emmagasinaient avec entrain un abondant nectar de dent-de-lion ; les feuilles gaufrées se bâtissaient comme par enchantement. Le réputé joli mai vint, par ses douces glacées et prolongées, réduire à néant les belles espérances que laissait augurer son prédécesseur. La ponte des reines baissa sensi-

blement, cessa même et lorsque, par hasard, survenait un jour ensoleillé, c'était un essaimage infernal ; le plus souvent l'essaim était muni de plusieurs reines vierges ce qu'explique fort bien les longues réclusions subies. A la montagne ce fut pire encore ; les ruches au lieu de se fortifier diminuèrent car le peu de butineuses subsistant fut détruit par les soudains et fréquents orages qu'accompagnaient des pluies diluviennes ; les fleurs, lavées, ne secrétaient aucun nectar. C'est la mort dans l'âme que nous contemplions hausses vides, ruches dépeuplées et heureux ceux qui n'eurent pas de décès à enregistrer. Passons comme chat sur braises sur les conséquences économiques de cette campagne, chacun est à même d'établir son bilan. Cet état de choses a eu cependant certains avantages ; délivré du « souci » de vendre une récolte, nous nous sommes enrichis d'une foule d'expériences que nous n'aurions pas faites en année grasse ; les stocks 1929 se seront passablement amoindris ; donc ne geignons pas trop. Si en Europe nous avons été par trop « humidifiés » aux Etats-Unis ils ont été trop séchés, le ciel s'est mis à l'unisson de leur régime ; pour eux comme pour nous le résultat apicole est identique ; peu ou pas de récolte, les extrêmes se touchent.

Il serait oiseux de vouloir passer en revue les événements ou nouveautés venus à notre connaissance par l'organe du *Bulletin* romand au cours de 1930 ; il est facile à chacun de se reporter à la table des matières et d'en extraire, le mot est agréable, ce qui peut l'intéresser. Prenons cependant deux ou trois exemples au hasard : l'éleveuse Tripet s'impose d'emblée à l'attention et ce n'est certainement pas l'un des moindres succès de l'année apicole écoulée. Puis citons la ruche éclairée, vantée par les uns, discréditée, ou plutôt ramenée à son juste mérite par d'autres ; en attendant l'apiculteur prudent ne fera aucune transformation d'envergure avant de connaître les conclusions des essais en cours et puis le temps ne risque-t-il pas de lui tisser le linceul de l'oubli ? A tout instant surgit une nouveauté dont le côté pratique dépend souvent d'appréciations personnelles. Plusieurs collègues neuchâtelois expérimentent, paraît-il, la ruche française « Automatic » ; ces apiculteurs aussi sérieux que modestes ne verraient peut-être pas d'inconvénients, le moment venu, à faire connaître leur opinion : avantages et désavantages de l'« Automatic » sur les modèles usités.

Le clou est certainement le canard de la fécondation de reines en boîte ou en local clos ; le volatile en question a les ailes rognées, c'est entendu mais il n'en subsiste pas moins l'idée, vieille idée même. Pour qui dispose de temps et de reines en suffisance en juin, juil-

let, l'essai ne serait pas coûteux ; en faisant large appel aux capitaux, observation et patience, un résultat concluant n'est peut-être point exclu ; là il ne s'agirait pas de prendre ses désirs pour des réalités. A celui qui nous aurait prédit il y a 40 ans qu'un Zeppelin survolerait notre petit pays, nous lui aurions ri au nez tout en lui conseillant une cure appropriée à son état mental, et cependant... En cas de succès quelle jubilation pour les fervents adeptes de la Rassenzucht !!

Nous nous sommes laissé dire qu'un changement important allait se produire dans le ménage de la Romande ; ne serait-il pas possible d'empêcher ou retarder la fuite d'une reine de choix du groupe si bien harmonisée ? ?

A ce vœu joignons le souhait que 1931 ne voie pas, faute aux mauvais résultats de son prédécesseur, la phalange des abonnés au *Bulletin* par trop se réduire.

Sur ce et pour ne pas allonger indéfiniment : Bonne année à chacun.

Prilly, fin décembre 1930.

A. Grobet-Magenat.

UNE STATION D'ESSAI POUR L'ACARIOSE DANS LE SEELAND BERNOIS ET DE QUELQUES RÉSULTATS QUI Y ONT ÉTÉ OBTENUS

(SUITE ET FIN)

Première question. — A partir de quel âge les abeilles ne sont-elles plus réceptibles pour l'acariose ?

L'an dernier, dans un petit essai, nous avons pu démontrer que les abeilles qui viennent d'éclorre sont excessivement sensibles à l'acariose mais que les butineuses par contre y sont complètement réfractaires (*Schweiz. Bienenzeitung*, août 1929 ; *Archiv für Bienenkunde* 1929, X. 7). Il s'agit en premier lieu de contrôler ce fait et ensuite, si possible, de déterminer à partir de quel âge l'immunité est acquise. Les nombreux essais ont été faits en partie avec des colonies en toute liberté, en partie avec des ruchettes fermées au Laboratoire, en ayant soin d'exposer simultanément aux mêmes chances d'infection des abeilles d'âges différents, comme cela est décrit dans les articles cités. Le total des essais, y compris ceux de l'année dernière se résument dans le tableau ci-dessous étant entendu que les abeilles qui viennent d'éclorre figurent sous 0 jour et que celles capturées au trou de vol sous le titre « Butineuses, d'âge indéterminé.

<i>Age des abeilles</i>	<i>Nombre des abeilles</i>	<i>Dont infectées</i>	<i>%</i>
0 jour	347	307	87 %
1 »	143	104	73 %
2 »	50	27	54 %
3 »	144	37	40 %
4 »	58	9	16 %
5 »	63	1	2 %
9 »	115	4	3 %
12 »	18	0	0 %
13 »	53	0	0 %
20 »	18	0	0 %
Butineuses	91	0	0 %

Il résulte de ce tableau une diminution surprenante et régulière de la réceptivité à mesure que l'âge augmente. Des 180 abeilles âgées de 12 jours et plus lorsqu'elles entrèrent en contact avec des abeilles acariosées, aucune ne fut plus infectée. Celles âgées de 5 et 9 jours présentent encore une infection de 2 et 3 % et l'invasion qu'elles présentèrent fut de faible intensité, ne contenant qu'un seul acare avec quelques œufs dans chaque abeille atteinte. Dans ces deux cas il s'agit d'essais en ruchettes fermées où les conditions d'infection sont autrement plus favorables que chez les abeilles volant en liberté. Je crois que dans des conditions naturelles une infection des abeilles à partir du cinquième jour n'entre pratiquement plus en ligne de compte.

On peut déduire de ces résultats que l'acariose n'est pas transmise par la rencontre sur les fleurs d'abeilles saines et d'abeilles malades pas plus que par la pénétration de pillardes dans une colonie malade. En effet aussi bien les butineuses que les pillardes sont âgées de plus de 12 jours et par conséquent n'acquièrent plus la maladie et nous ajouterons que jamais nous pûmes déceler un acare extérieurement sur des abeilles de cet âge. Il est toutefois tout naturel que des pillardes ou des butineuses puissent héberger des acares dans leurs trachées si elles ont été infectées dans leur jeunesse. Une pillarde est donc capable de transmettre la maladie dans une colonie saine si elle y entre en contact avec de jeunes abeilles, car l'orifice trachéal chez les abeilles adultes permet bien la sortie mais non l'entrée des acares.

Il est donc compréhensible que le traitement médicamenteux opère le plus favorablement en automne alors qu'il n'y a plus de jeunes abeilles capables de récolter les acares mis en fuite.

Deuxième question. — Les abeilles sont-elles peut-être déjà infectées dans les cellules avant leur éclosion ?

A six reprises différentes et dès le 31 juillet on préleva 80 abeilles en train d'éclorre dans la colonie N° 30 infectée à 90 % ; ces abeilles avaient déjà rongé les opercules et avaient parfois déjà la moitié du thorax hors de la cellule. Sur aucune on ne trouva des acares ou des traces d'acare. Il s'en suit que l'infection débute seulement une fois l'abeille complètement éclos. L'essai suivant le prouve encore plus parfaitement.

Troisième question. — Un cadre de couvain provenant d'une colonie très infectée, est-il contagieux ?

Le 31 juillet nous prîmes dans la colonie N° 30, infectée à 90 %, un cadre garni de couvain ouvert et operculé, prêt en partie à éclore, et d'une belle couronne de miel et de pollen. Toutes les abeilles furent brossées et le cadre transporté au Liebefeld où, placé dans une ruche, on lui ajouta 100 jeunes abeilles marquées venant d'éclorre et le tout fut exposé, grâce au thermostat, à une chaleur de 30° C. Peu à peu ce grand cadre Dadant donna naissance à plus de 2000 abeilles et la petite colonie était prospère grâce à la chaleur de la couveuse. Le 14 août on cessa l'expérience et jusqu'à aujourd'hui environ 1000 abeilles provenant de cet essai ont été disséquées sans que l'on pût retrouver un seul acare sur l'une d'elles. Bien que le cadre fut prélevé tout récemment dans une colonie très infectée et que de nombreuses jeunes abeilles fussent à disposition de femelles d'acare errantes et éventuelles, la maladie n'a pourtant pas été transmise.

Quatrième question. — L'infection est-elle possible à travers une toile métallique ?

Pour cet essai nous employâmes deux ruchettes garnies d'abeilles acariosées auxquelles nous ajoutâmes dans chaque ruchette 50 jeunes abeilles saines. Puis provenant de la même ruche saine nous enfermâmes le même nombre de jeunes abeilles dans une cage grillagée que nous déposâmes sur le plateau des ruchettes. Les mailles de la première cage comportaient un millimètre, celles de la seconde deux millimètres ; les abeilles se nourrissaient à travers le grillage. Alors que les jeunes abeilles ajoutées, circulant librement parmi les abeilles infectées, furent infectées dans une proportion de 80 % dans la première ruchette et de 90 % dans la seconde, aucune des abeilles enfermées dans ces cages ne présenta de symptôme d'infection. Cela prouve que les acares étaient incapables de quitter les abeilles infectées et de traverser le grillage.

Nous tirons de ces expériences la conclusion qu'une infection par l'acare ne peut se produire que lorsqu'une abeille infectée entre en contact très intime, thorax contre thorax, avec une jeune abeille tout au plus âgée de quelques jours. Il semble que l'acare est perdu s'il ne peut passer directement d'une abeille sur une jeune abeille. Corps de ruche, cadres, rayons, miel, pollen et couvain ne sont pas contagieux. Voilà qui réduit à néant la crainte que l'inspecteur puisse véhiculer la maladie en allant d'un rucher infecté dans un rucher indemne. Il reste pourtant toujours comme facteurs principaux de la propagation de l'acariose les abeilles et bourdons qui se trompent de trou de vol, la prise des essaims provenant de colonies malades et avant tout le commerce non contrôlé des abeilles.

Cinquième question. — Quelle est la durée de l'acare à l'état d'œuf et à l'état de larve ?

D'après nos essais avec des colonies en liberté des abeilles réceptibles peuvent déjà présenter de nombreuses femelles d'acare dans leurs trachées au bout de vingt-quatre heures (nous n'avons jamais rencontré de mâles errants). Les œufs ne sont toutefois pondus que du troisième au quatrième jour après la pénétration dans les trachées et chaque femelle pond en moyenne de 5 à 7 œufs. Au bout de 3-4 nouveaux jours, donc de 7 à 8 jours après l'infection, les œufs se sont transformés en larves. Le onzième jour, nous découvrîmes les premiers mâles complets et le quatorzième jour les femelles de la nouvelle génération. Pour un parasite l'acare est donc bien modeste quant à son nombre de descendants et bien lent dans son développement ; en aucune manière il ne saurait être comparé, sous ce rapport, au noséma ou aux bactéries de la loque et même il aura parfois de la peine à marcher de pair avec le développement rapide d'une colonie. En considérant que l'immunité des abeilles adultes lui oppose en surcroît une sérieuse barrière, nous comprenons pourquoi la marche de l'acariose dans une colonie peut, dans certaines circonstances, être très lente. Mais il me semble faux d'en conclure à une diminution de la virulence ou à la présence d'une race d'abeilles réfractaire à la maladie. Il s'agit là beaucoup plus d'une question purement quantitative ; qu'on laisse à l'acare le temps de se développer et bientôt réapparaîtra l'ancienne virulence en même temps que disparaîtra la résistance des abeilles.

L'année écoulée nous a prouvé une fois de plus que des colonies qui pendant des années n'avaient présenté, lors de nos contrôles, que de faibles degrés d'infection montaient brusquement à 90 et 100 % et périssaient. Si la marche de l'acariose est lente elle n'en mène pas

moins surement à la ruine. Tous les efforts pour l'extermination complète du parasite entrepris encore avec plus d'ardeur et plus de dévouement ces derniers temps sont donc justifiés et conduiront, espérons-le, au but avec le secours des remèdes sans exiger trop de sacrifices et de sévérité.

Le traducteur : Dr E. R.

LES ABEILLES ET LA LUMIÈRE

par R. Couallier.

Comme le dit Schiller : « Tous les êtres vivent de la lumière, toute créature heureuse, même la plante, regarde avec joie du côté de la lumière, et, en effet, que serait le monde et les créatures qui l'habitent, sans la sensation et la bénédiction de la lumière. »

C'est par cette belle citation que le Dr Leuenberger, ouvre, dans son remarquable livre sur les abeilles, le chapitre des yeux de l'abeille. Nous sommes donc fondés de supposer que l'abeille a besoin pour vivre, pour se développer, pour travailler de cette lumière bien-faisante, à laquelle notre science moderne attribue, pour les humains, une valeur thérapeutique si grande. De là à trouver que pour ces « filles du ciel » comme les nomme Virgile, les demeures que nous leur donnons soient bien obscures, il n'y a qu'un pas. Ce pas, je me suis permis de le franchir et d'autres observateurs passionnés de la ruche, se sont aussi demandés, avec moi, si, contrairement à toutes les croyances, les abeilles ne préféreraient pas travailler plutôt dans la lumière que dans l'obscurité.

Cette question, je l'ai posée, lorsque j'ai rapporté les expériences menées à l'étranger par MM. Igoshin et Bruchanenko, car mon seul désir était que d'autres apiculteurs se la posassent également.

On ne peut nier que le problème mérite qu'on s'y arrête, et qu'une fois de plus nous nous penchions sur la ruche et sur les abeilles pour essayer de le résoudre. Mais la solution n'est pas à notre portée immédiate et comme je l'ai déjà dit, il serait dangereux de conclure de prime abord.

* * *

En février dernier, j'ai demandé à nos collègues apiculteurs d'expérimenter les effets de la lumière solaire dans les ruches. Un certain nombre d'observateurs a répondu à mon appel et nous allons examiner leurs avis... pour ou contre.

Voyons d'abord le contre.

Il est représenté par l'article de M. Fr. de Rilly, qui a paru ici même, et dont les observations ne sont pas à dédaigner, étant donné la valeur apicole de l'auteur.

Remarquons tout de suite que ces observations sont des plus pessimistes et que dans les deux expériences, les abeilles de M. de Rilly se sont montrées tout à fait réfractaires aux bienfaits, supposés ou réels, de la lumière.

Je ne discuterai pas ces observations que j'admets telles qu'elles ont été faites. Je me permettrai seulement une ou deux remarques.

La cloche à melons de la première expérience m'a fait tout de suite rechercher dans ma bibliothèque un vieux livre qui porte la date de 1754, intitulé « Le spectacle de la nature » et qui était fort répandu au XVIII^{me} siècle. Sous forme de dialogue entre quatre ou cinq personnages, réunis dans un château à la campagne, l'auteur y décrit les merveilles de la nature.

Au chapitre des abeilles, un des personnages dit, en particulier : « A l'aide de la ruche que j'ai fait composer de pièces de verre assemblées avec des branches de plomb, j'ai remarqué très distinctement les trois espèces de mouches, etc... ». Et encore : « J'ai fait ce que j'ai pu pour démêler au travers de ma ruche transparente, etc... ». Et plus loin : « Un limaçon s'avisait, il y a quelques jours, de se glisser dans la ruche de verre qui est à ma fenêtre... ».

Comme à cette époque on ne connaissait qu'une forme de ruche, celle en cloche, il est probable que la ruche de verre en question, ressemblait à certaines de ces cloches à melon, formées de plaques de verre assemblées. D'autre part pour que l'auteur du livre ait pu suivre la vie des abeilles pendant toute une saison, on peut supposer que celles-ci ont fort bien travaillé et se sont parfaitement développées dans cette ruche éclairée — nihil novi sub sole !

Mais comme je l'ai dit, ceci n'est qu'une simple remarque et qui n'infirme pas complètement l'observation de M. de Rilly. Quant à l'expérience N^o 2, elle nous démontrerait que contrairement à l'usage, les abeilles dans les ruches éclairées, placent le couvain au-dessus des provisions.

Sur ce dernier point je dois dire que nos abeilles en ruches vitrées ne se sont pas comportées de cette façon, non plus que celles des observateurs qui m'ont fait part des résultats de leurs expériences.

Mais comme mon rôle n'est pas de plaider pour plutôt que contre et que, comme tout bon observateur, je ne conclurai qu'après des expériences répétées et qui doivent s'échelonner sur plusieurs saisons, je vais tout de suite faire entendre un son de cloche, qui nous vient d'Amérique et qui tinte à l'accord de celui de M. de Rilly.

Il s'agit d'un article publié dans l'*American Bee Journal* du mois d'octobre dernier, par M. G.-E. Pollard.

Cet apiculteur a mis à l'essai 14 ruches à parois vitrées doubles, dont 6 peuplées d'essaims et 8 de colonies. Il ne donne guère, d'ailleurs, de détails sur ses observations, mais se contente de remarquer que les résultats ne sont pas brillants.

« J'ai trouvé, dit-il, que les reines montaient pondre dans la hausse, aussi bien dans les ruches éclairées que dans les ruches obscures. Dans le rucher de 50 colonies, une ruche éclairée et deux obscures furent trouvées atteintes de loque, malgré l'espoir que j'avais que la lumière empêcherait les germes de maladie de se développer dans les ruches éclairées. »

D'après ces résultats aucun des nombreux avantages mis en avant par les expérimentateurs russes, ne semblent s'être réalisés.

* * *

Mais, me dira-t-on, vous même, qu'avez-vous observé ?

Comme je l'ai déjà dit, je considère que conclure dès maintenant que les ruches à parois éclairantes n'ont aucune action, ni avantageuse, ni bienfaisante sur le développement des colonies d'abeilles, serait juger à la manière de cet Anglais qui, débarquant à Boulogne, vit une femme rousse et en conclut que toutes les Françaises étaient rousses.

Dans ma région, comme dans bien d'autres, cette année la saison mellifère fut lamentable. Des essaims placés en ruches, éclairées aussi bien qu'obscures, n'avaient pas une goutte de miel dans leurs rayons au 15 juillet, et je pense qu'il eut été bien difficile aux abeilles, même placées sous l'action de la lumière, de ramasser du miel par les journées de pluies qui ont gâté la période estivale.

Je pense donc résumer, en les réunissant aux miennes, les impressions de quelques expérimentateurs qui m'ont écrit, en disant que : Les abeilles, essaims ou colonies, placées en ruches éclairées se sont développées normalement, n'ont pas montré d'avantages marqués sur les essaims ou colonies installées en ruches obscures, et se sont ressenties les unes comme les autres des conditions défectueuses de la miellée.

Toutefois, je dois dire que des essaims artificiels élevés en mai, celui qui a le mieux construit dans mon rucher, est un essaim placé en ruche éclairée.

(A suivre.)

LA MEILLEURE ABEILLE

Darwin a montré que chaque être vivant, plante ou animal, s'adapte à son milieu, c'est-à-dire aux conditions au milieu desquelles il est appelé à vivre. Si ces conditions viennent à changer, l'être doit également changer sa manière de vivre. S'il n'y parvient pas, il finit par disparaître, et seuls les individus s'étant montrés capables de surmonter la crise, subsistent, se reproduisent et assurent la perpétuation de l'espèce. En un mot, le plus apte survit, les autres sont éliminés. C'est là le moyen employé par la nature pour assurer, non seulement la conservation, mais le perfectionnement des espèces. Cette loi s'applique à tous les êtres, sans exception, par conséquent à l'abeille. C'est pourquoi beaucoup d'apiculteurs, ceux de la Suisse alémanique entre autres, pensent que l'abeille indigène est celle qui convient le mieux à notre pays.

Une longue suite de siècles l'a rendue capable de résister à nos hivers rigoureux, aux retours intempestifs de froid de nos printemps capricieux. Ses organes sont adaptés à notre flore, et aucune autre race ne saurait la remplacer pour nous.

Au premier abord, ce raisonnement paraît inattaquable. En approfondissant un peu les choses, on trouve cependant quelques objections sérieuses à lui opposer. Par exemple, les porcs de race anglaise ont remplacé avantageusement nos porcs indigènes, hauts sur jambes et longs de groin, mais au lard mince et aux jambons rudimentaires. De même les races étrangères de volailles ont supplanté complètement les poules de nos grand'mères.

C'est que le but de la nature n'est pas celui de l'homme. Les efforts de la première tendent à conserver et à perfectionner les espèces pour les espèces elles-mêmes ; l'homme les perfectionne à son usage exclusif, pour en tirer le meilleur parti possible de son point de vue particulier. En ce qui concerne l'abeille, par exemple, il suffit à la nature qu'une colonie amasse des provisions pour subsister d'une saison à l'autre ou, en cas de déficit occasionnel, suffisantes pour traverser une, peut-être deux mauvaises années. L'homme, lui, entend prélever chaque année une partie des provisions emmagasinées avec tant de peine par nos laborieux insectes.

Il suffit d'autre part à la nature que les essaims compensent les pertes dues aux causes ordinaires de destruction, afin que le nombre des colonies reste à peu près constant. L'homme entend que tous ses essaims survivent et qu'aucune de ses colonies ne meure. Il est économe, tandis que la nature est d'une prodigalité dont nous avons

peine à nous rendre compte, car si l'homme est pauvre, la nature est d'une richesse infinie.

Pour une autre raison encore, l'abeille du pays n'est pas nécessairement celle qui nous convient le mieux : c'est que les conditions auxquelles elle aurait pu s'adapter conformément à la loi naturelle ont changé du tout au tout. A l'origine, le pays était inculte, couvert de forêts et de marécages. Les années devaient y être bien plus que maintenant semblables les unes aux autres, et la production du nectar plus régulière. Cette dernière devait aussi durer plus longtemps, et l'on peut dire que les années entièrement déficitaires devaient être très rares. Mais l'homme est venu ; il a défriché les forêts, assaini les marais, remplacé les plantes naturelles par d'autres souvent étrangères, l'esparcette, par exemple, qui n'a commencé à être cultivée en France qu'à la fin du XVI^{me} siècle, et chez nous plus tard encore. De plus, il fauche les plantes mellifères avant la fin de la floraison et raccourcit ainsi la période pendant laquelle l'abeille peut récolter. Avant la domestication toute relative de l'insecte, il suffisait qu'une colonie fût assez forte pour amasser ses provisions pendant le courant de l'été. Il faut maintenant qu'elle soit prête à temps pour recueillir en quelques jours, non seulement la nourriture nécessaire pour toute l'année, mais encore la dîme prélevée par l'apiculteur.

On objectera que l'abeille est cultivée depuis longtemps, qu'elle a pu, par conséquent, s'adapter aux conditions artificiellement créées par l'homme. Je répondrai qu'elle a vécu pendant des centaines de siècles dans les conditions primitives, alors que l'influence de l'homme ne s'est guère fait sentir, chez nous tout au moins, que depuis trois mille ans. En outre l'homme n'est pas intervenu seulement pour changer les conditions dans lesquelles vivait avant lui l'abeille ; il est intervenu aussi dans la modification de la race, et cela d'une manière déplorable, en détruisant les bonnes colonies pour s'emparer de leur miel, c'est-à-dire en pratiquant une sélection à rebours.

Au surplus, et même en supposant que l'abeille autochtone ait pu s'adapter aux conditions amenées par la civilisation, il est à remarquer que les méthodes agricoles ont changé du tout au tout depuis moins de cinquante ans, grâce à l'introduction des machines agricoles. Des paysans âgés, et il n'est pas nécessaire qu'ils soient octogénaires, vous diront que leur père ou eux-mêmes dans leur jeunesse, possédaient des ruches en paille qui leur donnaient, bon an, mal an, un capot de beau miel en rayon, sans jamais recevoir de nourriture sauf, peut-être de temps en temps un verre de vin sucré.

Ce temps est bien passé. Non, l'abeille ne peut pas s'être adaptée aux conditions actuelles de l'agriculture qui sont beaucoup trop récentes pour cela. La preuve nous en est d'ailleurs fournie par le nombre extrêmement restreint de colonies sauvages existant dans nos forêts ou dans nos rochers, malgré les centaines d'essaims qui, chaque année, prennent congé de leurs propriétaires. Si la moitié seulement de ces essaims subsistaient, et se reproduisaient, il y aurait une colonie d'abeilles dans chaque arbre creux. La vérité est que l'abeille ne peut plus vivre, chez nous tout au moins, sans l'aide de l'homme.

Ce que je viens de dire ne signifie pas que l'abeille indigène soit inférieure aux autres races ; j'ai seulement voulu montrer qu'on ne peut pas affirmer *a priori* qu'elle est la meilleure. Il est donc compréhensible que beaucoup d'apiculteurs se soient demandé si peut-être il n'existait pas ailleurs des abeilles supérieures aux nôtres. Les succès obtenus dans d'autres domaines par l'introduction de races étrangères devait les engager dans cette voie. Ce n'étaient pas des illuminés, et quelques-uns portaient des noms qui sont l'honneur de notre apiculture.

(A suivre.)

J. Magnenat.

ESSAI DES RACES D'ABEILLES

Nous remercions M. Lassueur pour le rapport qu'il a bien voulu mettre dans notre *Bulletin* d'apiculture sur le sujet suivant : quelle est la meilleure abeille pour la Suisse romande.

Avant de vanter une race d'abeilles nous sommes d'accord avec M. Lassueur de faire des essais et surtout de les faire méthodiquement. Je m'autorise à relever quelques faits au sujet des soins que certains apiculteurs donnent à leurs abeilles. Vous avez été peut-être frappés de voir que dans la même localité vous trouvez une grande différence au point de vue du rendement en miel entre plusieurs ruchers. N'entendons-nous pas dire parfois que celui-ci doit avoir un secret car il a toujours du miel malgré les mauvaises années et de celui-là : « il ne doit pas savoir soigner ses abeilles car il a rarement quelque chose ».

Je veux essayer de montrer pour quel motif l'un récolte du miel et l'autre pas. Une méthode fréquemment employée pour s'assurer qu'une hausse à miel se remplisse même dans le cas où la récolte est de courte durée, c'est le nourrissage par fortes doses de sirop de

sucré avant la récolte. Voici comment l'on procède : dès la fin d'avril, lorsque les cadres de couvain sont au maximum, on nourrit copieusement jusqu'à ce que le corps de ruche soit plein de sirop. Sitôt que la hausse sera posée, vous serez certain que, s'il y aura apport de nectar, elle sera vite pleine¹.

Une autre méthode pour assurer la hausse lors de la floraison de la dent-de-lion, du pommier, etc., c'est de renforcer les colonies au début d'avril soit par réunion ou permutation des cadres de couvain en consacrant des colonies réservées à cet effet. Vous entendrez dire de ces praticiens : « Quelles bonnes abeilles nous avons ».

Pour un apiculteur qui est digne de ce nom, le sirop de sucre ne rentre en ligne de compte l'automne que pour compléter les provisions d'hiver si elles font défaut et au printemps pour stimulant. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons nous rendre compte et faire des essais, à savoir quelle race est la meilleure. Nourrir les abeilles avant de poser la hausse n'est vraiment plus de l'apiculture, car elles ne deviennent plus des butineuses de nectar, mais simplement des porteuses de sirop du nourrisseur dans le corps de ruche. Démonter des colonies pour renforcer d'autres n'est guère plus économique.

Pour être assuré que des races sont supérieures à d'autres, voici comment nous avons procédé avec mon collègue M. Heyraud : au milieu du mois de mars, nous avons mis à l'épreuve 6 ruches d'égale force, des reines du même âge, ayant la même quantité de couvain et de nourriture. Comme race d'essai nous avons deux colonies de race commune, deux colonies de race Golden, deux colonies de race Chypriote. Nous avons obtenu les résultats suivants : une des ruches de la race commune produit 10 kg. de miel et l'autre 8 kg., les deux ruches Golden avaient 16 kg. chacune, une colonie de la race Chypriote avait 20 kg. et l'autre 16 kg. Après la récolte nous avons fait une visite dans laquelle mon collègue, M. Heyraud, me fit remarquer la différence qu'il y avait entre ces races au point de vue de la population ; la race commune avait bien des jeunes abeilles, mais peu d'adultes, tandis que les autres races pures avaient des abeilles de tout âge. Nous avons conclu que la durée de la vie des abeilles communes était plus courte que celle des autres. C'est par ces constatations que nous nous sommes mis à sélectionner.

Pour arriver à une sélection parfaite lors de l'élevage des reines, il faut vérifier attentivement la couleur. Nous sommes en opposition

¹ Oui — Mais ce sera du sirop, à moins d'attendre assez longtemps pour que les rayons du bas soient operculés. — Nous déconseillons fermement cette méthode qui tend à jeter des soupçons justifiés sur notre miel.

frappante avec M. Lassueur car il nous dit dans son rapport qu'il ne s'occupe pas de la couleur des reines. Les Américains ont la particularité pour choisir la couleur. Pour obtenir une race pure et surtout fixe il est impossible de la conserver si l'on n'élimine pas les reines un peu plus foncées. Si nous conservons de ces dernières reines invariablement leurs sujets seront plus foncés. N'oublions pas que c'est la couleur des sujets (mâles) qui est la base pour maintenir une race pure.

Nos recherches ont abouti à de bons résultats. Nous espérons bientôt pouvoir propager cette race dans tous les ruchers de la Suisse romande. Pour arriver à ce but, il nous faudra l'appui et l'aide de Messieurs les inspecteurs, les grands éleveurs et surtout la bonne volonté de tous les apiculteurs. Pour suivre la méthode des sélectionneurs de la Suisse allemande, ce n'est vraiment pas recommandable, car ils ne possèdent pas qu'une seule race mais un grand nombre. On ne peut pas prendre comme souche leurs races car la couleur des reines est foncée et cela serait très difficile de les surveiller pour les maintenir en état de pureté. Vu ces difficultés nous craignons que dans peu de temps nous nous retrouvions dans la même situation qu'aujourd'hui. Cette abeille brune que nous vous offrons à l'essai a de vraies qualités, une superbe ponte, une douceur remarquable, travailleuse, robuste, pouvant prospérer sans avoir besoin de créer des sous-races telles que les Négra, Flora, Martha, Esther, etc., de la Suisse allemande.

Au chroniqueur de notre *Bulletin* qui nous pose la question de quel droit nous nous donnons le nom de sélectionneur vu que l'homme n'est pas maître de la fécondation des reines, nous lui répondons que, pour le moment, nous laissons notre méthode sous silence jusqu'à ce que les ruchers de St-Maurice et des environs aient tous des abeilles brunes, alors nous en reparlerons sur notre *Bulletin*.

Pahud Th.

LES ABEILLES ET LES CHEVAUX

Heureux, l'apiculteur qui ne possède que quelques ruches dans le coin de son verger, les laisse là bien tranquillement toute l'année et qui, dans ses moments de loisir s'en va, la pipe à la bouche, leur rendre de temps en temps une petite visite. Je me souviens de ce temps-là ; c'était joli, c'était de la poésie.

Quand l'apiculture s'industrialisa, avec ses transports en montagne, ruchers annexes, etc., c'est autre chose ; la poésie disparaît et

fait place à un métier qui n'est pas des plus facile ni des plus agréable, surtout quand vous êtes obligé de voyager avec des chevaux.

Avant que je fisse l'acquisition d'une automobile pour mes visites et transports de ruches, j'utilisais un cheval. Je tremble encore souvent à la pensée de tous les risques d'accidents que j'ai encourus durant une vingtaine d'années.

Les chevaux souffrent beaucoup de la piqûre des abeilles et celles-ci s'attaquent presque toujours à la tête, de préférence aux oreilles et souvent dans les naseaux.

Ayant de longs parcours à faire sur route pour la surveillance de mes ruches annexes tant en plaine qu'en montagne, j'avais acheté un grand cheval coursier ; il me faisait plaisir pour la rapidité de son allure ; mais si par malheur une abeille le piquait, il devenait fou, c'était affreux.

Tenez ; un jour en tournée dans un rucher, j'attachais mon cheval avec une forte corde à une boucle fixée dans le mur de l'écurie d'un fermier, celle-ci bien à l'écart du rucher. Je n'avais pas visité trois ruches que je vis l'animal « tirer au renard » pour s'enfuir. Je pose tout et cours, mais trop tard ; la corde casse et le cheval part au galop accéléré. Ça marchait, pauvres gens ! par une grande descente. Résultats : pas de mal si ce n'est mes caisses à cadres éparpillées le long du chemin sur 2 km. Le cheval avait été arrêté par un groupe de courageux citoyens. Merci à eux.

Une autre fois, j'avais transporté des ruches à la montagne. L'installation terminée, mon employé attelle le cheval pour redescendre. Avant qu'il ne soit complètement attelé, le cheval ayant probablement été piqué, prend la course ; l'employé saute sur le char pour le retenir, mais impossible ; l'intrépide animal, dans son allure folle, faisait jaillir des gerbes d'étincelles et des nuages de poussière. Des cris de terreur partent de toutes parts dans le hameau. L'attelage arrivé à un contour, l'employé tombe, il reste inanimé, il saigne par la bouche et le nez ; une blessure au crâne. Je prends soin de lui pendant que mon « Bolide » disparaît. Résultats : L'employé a fait huit jours de lit et se guérit complètement. Le cheval était arrêté sain et sauf devant une pinte à trois km. plus bas, n'ayant plus que son collier ; le char était en miettes, on les a retrouvées tout le long de la route...

Une autre fois, je descendais de la montagne où j'avais été faire la première visite de l'année à un rucher. Arrivé dans une forêt sombre où le soleil ne perce pas, il y avait encore un peu de glace sur la route, sous les feuilles pourries. Mes freins ne fonctionnant alors

plus normalement, l'avant-train de la voiture toucha les jambes du cheval qui, subitement, prit le galop. Lorsque je m'aperçus que je n'étais plus maître de la bête, malgré tous mes efforts pour la retenir, je sautais hors de la voiture, laissant aller veaux, vaches, génisses, couvées. C'était en 1918 ; les bons chevaux valaient fr. 3000.—. Je faisais mon compte en descendant : 1 cheval fr. 3000.—, une voiture fr. 1000.—, belle journée. Il y a tout de même des moments dans la vie où il est bon de posséder un peu de philosophie !

J'ai retrouvé quelques cents mètres plus bas, la voiture en briques ; elle était accrochée à un sapin situé sur le rayon extérieur d'un contour et sans cheval. La vitesse de l'attelage avait été telle, que les deux traits, les reculements et porte-limons, tout avait cassé en même temps. Je cherchais mon cheval dans le ravin, très profond à cet endroit ; mais non, il avait continué sa course jusqu'à la plaine où je l'ai retrouvé sans une égratignure. Et tant d'autres.

Je ne raconterai pas, quand, pendu à la tête de ce même cheval, je criais au secours, et une autre fois quand je luttais avec, dans une petite écurie de montagne et que je n'arrivais pas, dans le fracas et l'obscurité, à tuer l'abeille qui le piquait à l'intérieur d'une oreille. Douze jours après cette dernière représentation je prenais ma première leçon au volant. C'était assez !

Ces petits accidents furent vécus malgré l'expérience et toute la prudence que nous observions pendant ces visites et transports de ruchers ; ils sont presque inévitables.

Actuellement, le moteur reste là, calme et austère parmi ces gros tourbillons ; quel contraste et quelle tranquillité. Plus d'inquiétudes quant au cheval. Quel soulagement. Il faut avoir passé dans ces tranches-là pour le comprendre vraiment.

Elie Péclard.

ECHOS DE PARTOUT

Une nouvelle société d'apiculture.

D'après les journaux fribourgeois, nos collègues de la Glâne, réunis le 23 novembre dernier à Romont, ont décidé de se retirer de la Société fribourgeoise d'apiculture et de fonder un groupement distinct. M. Dietricht, président de la Fédération fribourgeoise, M. l'abbé Gapany, président de la Société de la Gruyère et M. Devaud, président de l'Abeille fribourgeoise, assistaient à la séance et ont exposé aux apiculteurs les avantages de la nouvelle organisation.

La nouvelle société a été fondée sous le nom de Société d'apiculture de la Glâne. Elle a son siège à Romont.

Rien n'est nouveau sous le soleil.

Il résulte de documents mentionnés dans l'*American Bee Journal* que le Dr Watson ne fut pas le premier à féconder artificiellement des reines au moyen d'instruments spéciaux. Le rapport du Département de l'agriculture des E.-U. pour 1886 mentionne que, déjà avant ce moment, M. Nelson Mac-Lain, apiculteur de la station d'Aurora, Michigan, était parvenu à féconder quelques reines au moyen d'une seringue, en maintenant l'insecte dans un bloc de bois semblable à celui employé par Watson. Ce dernier a incontestablement perfectionné la méthode et l'outillage, et ce n'est pas porter atteinte à sa renommée que de rappeler la mémoire de son précurseur. Il est d'ailleurs bon, et juste aussi, de rendre à chacun ce qui lui revient.

Mort de Vincenzo Asprea.

Le Dr Asprea est décédé subitement, le 17 septembre dernier, à Gallina, petite localité des environs de Reggio-Calabre. Il n'avait que 56 ans. Sa mort est une grande perte, non seulement pour les apiculteurs italiens, mais pour ceux du monde entier.

V. Asprea avait fait à Naples de brillantes études de droit, mais il avait renoncé à la pratique du barreau pour se livrer à l'étude et surtout à l'apiculture. C'était un praticien plutôt qu'un savant ; c'était aussi un écrivain au style sobre et clair. Les lecteurs du *Bulletin* ont pu s'en rendre compte l'année dernière en lisant dans notre journal son magistral *Elevage des reines*.

Le Dr Asprea a aussi publié une nouvelle édition mise au point et considérablement augmentée de l'*Apiculture* par Canestrini, ainsi que de l'*Abeille et sa culture* de Rauschenfels. Il désirait, paraît-il, écrire un ouvrage consacré à l'apiculture italienne, mais la grande faucheuse ne le lui a pas permis.

Mort de J. E. Crane.

D'Amérique nous arrive la nouvelle de la disparition d'un autre apiculteur, J.-E. Crane, qui avait, lui, dépassé les limites ordinaires de la vie ; la mort l'a épargné pendant 90 ans. Et pourtant il était dans sa jeunesse si faible et si chétif qu'il paraissait incapable de se tirer d'affaire. Crane pensait que seule l'apiculture avait restauré sa santé.

L'*American Bee Journal* rappelle que Crane avait près de trente ans lorsque l'extracteur fut inventé ; la ruche à rayons mobiles n'existait pas lorsqu'il s'est mis à l'apiculture, il y a plus de soixante ans. Et c'est peut-être ce qu'il y a de plus intéressant dans la vie de cet homme : qu'il ait été, non pas le survivant d'une époque disparue, mais le trait-d'union entre les anciennes méthodes et les nouvelles. Quinby fut une de ses connaissances, et M. Dadant le vit pour la première fois il y a soixante ans.

J.-E. Crane écrivait pour les journaux apicoles des articles remplis de bon sens et riches en enseignements de toutes sortes. Il ne parlait de lui que lorsqu'on l'y invitait. Nous ne résistons pas à la tentation de traduire de l'*A. B. J.* quelques lignes qui, toute imparfaite qu'est la traduction, donneront une idée de la manière du disparu :

« Si quelqu'un apprécie la santé et une longue vie, si vous aimez le grand air, les champs verts et les arbres touffus, le chant des oiseaux et le joyeux bourdonnement des abeilles ; si vous vous intéressez au grand panorama des saisons changeantes, avec leur variété infinie de vie animale et végétale ; si vous désirez avoir une maison tout à vous dans un coin tranquille, où vous pourrez être votre propre maître et vivre votre vie, sans que personne ait à vous dire ce que vous devez faire ou ne pas faire, alors il existe quelques raisons excellentes pour que vous vous donniez à l'apiculture. » Et encore : « Je crois que, si je devais recommencer ma vie, je serais apiculteur ».

Voilà des paroles d'un optimisme réconfortant ; et songez qu'elles ont été écrites par un sage de quatre-vingt-dix ans. Puissent-elles consoler ceux d'entre nous qui seraient en proie au découragement. Et puissiez-vous les répéter tous, lorsque vous aurez atteint l'âge auquel ce philosophe a quitté ce monde. Je ne pense pas pouvoir vous souhaiter quelque chose de mieux au seuil de la nouvelle année.

J. Magnenat.

REMERCIEMENTS... RUCHERS COUVERTS

Merci du fond du cœur aux aimables lecteurs du *Bulletin* qui ont répondu à l'appel que nous avons fait en janvier 1930 au sujet des aléas que nous procurait, sans parvenir à les surmonter, notre rucher couvert. Nous avons pu constater, avec une réelle étonnation et une fois de plus, que les malheureux, quels qu'ils fussent, n'allaient

jamais frapper en vain à la porte des Suisses, sans être immédiatement secourus. Il est très regrettable, pour nous, que la signature de quelques lettres reçues à ce sujet ait été illisible, ce qui nous empêche d'en connaître et désigner les auteurs pour les bons renseignements qu'elles contenaient. Parmi ceux connus il convient de citer en première ligne le directeur du *Bulletin* qui, sans le connaître autrement que par les conseils de tous les mois et quelques trop rares lettres, doit avoir un cœur d'or, tout de bonté, pour les hommes en général, mais, aussi, très tendre pour les malheureux. Donc, qu'il reçoive, ici même, à part les autres, un grand merci, pour lui tout seul. Sa lettre, toute de sagesse et d'observations justes, à l'endroit des abeilles, est bien celle que nous attendions de lui. Nous ne lui reprocherons qu'une chose : c'est de ne pas l'avoir insérée dans le *Bulletin*. Elle aurait servi à d'autres qui pourraient se trouver dans l'embarras comme nous.

M. Grobet-Magnenat nous adressa une longue lettre, où les bons avis ne font point défaut, et à laquelle nous n'avons point répondu encore pour deux raisons. La première raison, l'excellent M. Schumacher la connaît. Qu'il nous suffise de dire qu'elle est assez valable à elle seule pour nous excuser auprès de tous. La seconde, c'est le vif désir de voir l'effet des remèdes indiqués au moins pendant une saison entière avant d'en rendre compte, chose qui n'a pu être constatée qu'à demi par suite de la situation où nous avons été mis depuis lors jusqu'à présent.

Toutefois nous devons dire que le nombre des colonies existantes au printemps s'est accru de deux essaims artificiels, pris à deux colonies, qui ont bien réussi. Aujourd'hui tout est en parfait état de santé. La confiance est revenue. C'est l'essentiel. Mais nous ne pouvions nous prononcer avant raisonnablement. Que se passera-t-il quand, le printemps prochain, tout sera repeuplé ?

M. A.-E. Perrenoud mérite une mention de reconnaissance, toute particulière, pour ses bons conseils, très ingénieux, dans leur simplicité. Ils ont beaucoup d'analogie avec ceux du directeur du *Bulletin*. C'est un grand dommage qu'il n'ait point cru devoir les adresser à celui qui en aurait fait profiter tout le monde. M. L. Mouche a droit à toute notre reconnaissance pour la réponse qu'il fit dans le numéro de février. Nous sommes entièrement d'accord avec lui sur l'ensemble, sauf sur un point : Nous ne pouvons incriminer la ruche jumelle Voirnot telle que nous l'avons toujours construite chaque colonie étant logée dans un compartiment séparé de l'autre par une paroi de 20 mm., absolument étanche tout comme dans une ruche seule. Nous

n'avons eu jamais, de ce fait, des communications, entre colonies, logées dans ces ruches. Dans nos ruches les cadres sont recouverts, par un bloc de paille pressée aussi épais que les parois (5 cent.) des ruches, et jamais par des planchettes dont le bois travaille toujours et qui, craquant toujours quand on ouvre, irrite les abeilles. Les *mêmes ruches en plein air ne sont point victimes du même accident*. Si une réunion s'opérait, comme dit M. Mouche, on ne pourrait que constater l'abandon d'un côté, avec profit de l'autre. On ne trouverait point les dernières abeilles orphelines en état de bruissement désespéré, ni les restes d'un élevage maternel raté avec ouvrières pondeuses à la suite. Dans la réunion supposée par M. Mouche, tout serait absorbé par la bonne colonie. Les rayons seraient propres, intacts, exempts de fausse teigne, gardés par quelques abeilles chargées de ce soin. Quand on ouvre, deux premiers coups d'enfumoir, on n'entend point le bruit de friture de la colonie orpheline, mais le bruissement grave de la colonie normale. Voilà ce qui se passe quand nous ouvrons le trou de communication qui est aménagé sur le haut de la partition, dans ce but. Ce trou ne laisse passer qu'une abeille à la fois ; de manière que l'abeille qui passe, arrive seule dans la colonie qui la reçoit. De cette façon arrivant isolée en suppléante, elle doit déployer son savoir faire pour se faire accepter. Cela change du tout au tout son attitude. Il n'y a point bataille comme si elles arrivaient en masse. Cette manière de faire une réunion est très simple : on ouvre le trou et tout est dit. On pourrait l'appeler : réunion automatique. Mais n'allons pas si loin et laissons faire chacun, au mieux, avec les moyens dont on dispose.

Quant à objecter que ce trou est resté ouvert partout où l'orphelinage a été constaté, il ne faut point en parler. Surtout après les désastres constatés depuis quelques années. La seule observation qui semble valable que nous pourrions ajouter à celles présentées dans notre appel de janvier, c'est que la grande pénurie de nectar dans les fleurs que l'on subit depuis trois ou quatre ans, tient les abeilles dans un état permanent de surexcitation que nous n'avions jamais remarqué aussi prononcé. Etat, qui fait naître un mécontentement général chez les abeilles et pourrait bien être la cause de tous ces désagréments.

Tricoire Frères, Foix-Ariège.

La publicité dans le « Bulletin » de la Société Romande d'Apiculture porte et rapporte beaucoup.

CONCOURS DE RUCHERS EN 1929

Rapport du jury.

(SUITE)

Rucher de M. Gindrat William, à Fleurier.

Le rucher de M. Gindrat est situé au bas de la Caroline, sur les pentes qui descendent des rochers jusqu'au fond du vallon près de Belle-Ile. Pour y accéder on suit un petit sentier qui monte sous bois depuis le bord de l'Areuse. Situation magnifique, en plein soleil. Quelques ruches et ruchettes entourent le grand rucher qui est lui-même entouré d'une haie grillagée en attendant que des arbustes forment une haie naturelle.

Ce rucher bâti depuis deux ans, est composé de 18 ruches. Malheureusement, il a été construit par un menuisier qui n'est pas apiculteur lui-même et qui s'est moqué des mesures comme d'un colin tampon !

Monsieur Gindrat qui sait manier les outils, y remédie dans la mesure du possible. Cet apiculteur est un chercheur qui étudie avec persévérance et essaye les nouveautés. Son élevage Perret-Maison-neuve, ne lui a pas donné satisfaction cette année, par contre, le jury constate que la ruchette Héraud lui produira des reines en suffisance pour les besoins de son rucher.

La comptabilité, méthode de Brugg est tenue depuis cette année, colonies bonnes, reines normales, bâtisses belles, apiculteur entendu, doux avec les abeilles.

Le jury décerne les points suivants :

6, 6, 4, 10, 5, 9, 10, 4, 10, 6, 5, 5, 9, 4 = 93 points.

Médaille d'or première catégorie.

Rucher de M. Matthey Georges, Môtiers.

M. Matthey est un apiculteur qui travaille en artiste et comme les artistes il trouve qu'un beau désordre est un effet de l'art.

Son grand pavillon non terminé, est situé au sud de son atelier, abrité par de grands arbres et entouré de monceaux de matériaux. Quelques ruches sont un mélange de Borel-Petitpierre et de Dadant, autrement dit, sur une ruche, M. Matthey trouve le moyen d'« aguil-ler » des cadres de hausses Dadant en Borel-Petitpierre tournées à l'équerre. Les planchettes couvre-ruches ne sont pas assez épaisses et

faites de couvercles de caisses. Une poule couve dans une ruche vide et voisine avec des fenêtrés de couches. L'ordre manque réellement. Les ruches sont recouvertes de vieux sacs et tapis. Ce n'est pas un rucher à faire voir à des débutants. M. Matthey fabrique lui-même ses ruches. Les populations sont bonnes, l'outillage est sommaire. La comptabilité au crayon se fait sur un carnet.

Il obtient les notes suivantes :

3, 2, 2, 9, 4, 8, 9, 4, 5, 2, 5, 3, 7, 2 = 65 points.

Mention deuxième catégorie.

Rucher de M. Bourquin Jules, à Couvet.

Le rucher de M. Bourquin est situé au-dessus de la gare de Couvet, au bord de la forêt. Agé de 73 ans, ce vieil apiculteur regrette qu'aucun de ses nombreux enfants ne s'intéresse à l'apiculture, c'est la cause pour laquelle il ne réforme pas de vieilles ruches dont les mesures ne correspondent pas. Nous trouvons dans ce rucher des essaims de l'année qui ont bâti tous les cadres de leur ruche et sur lesquels devrait être posée une hausse. Le rucher lui-même qui contient 25 ruches, est une maisonnette de bois exigüe. Quelques vieilles Borel-Petitpierre mal couvertes l'entourent.

Nous trouvons une ruche orpheline. Le matériel d'exploitation est réduit, les notes sont sommaires, la comptabilité n'existe pas, l'élevage non plus.

M. Bourquin obtient les notes suivantes :

6, 3, 3, 10, 5, 9, 10, 4, 8, 4, 2, 7 — 71 points.

Médaille de bronze première catégorie.

Rucher de M. Bétrix Charles, au Naix Bailloz près La Brévine.

Quel ravissant coup d'œil présente le rucher de M. Bétrix, posé en plein pâturage, devant un groupe de sapins lui faisant abri, composé de 7 ruches Gauthier et 2 D.-B., construites d'une manière parfaite par l'apiculteur lui-même. Le même soin de construction se retrouve dans le matériel qui est au complet et qui est également l'œuvre du propriétaire en personne.

Des planchettes disposées sur le sol devant des ruches, facilitent le retour des butineuses, tandis que deux abreuvoirs disposés aux deux extrémités du rucher, l'approvisionnent en eau.

L'apiculteur travaille avec beaucoup d'aisance et d'assurance, sans voile, et montre au jury des bâtisses se rapprochant de très près de la perfection. Les abeilles sont douces, le couvain très beau et abondamment pourvu de provisions. Ruches et appareils sont d'une pro-

preté irréprochable. Pas d'élevage de reines⁸ proprement dit ; une ruche divisée en 2 compartiments, contient une reine de réserve.

M. Bétrix s'est voué à l'apiculture dès 1920 et soumet une comptabilité parfaite, sans être du système Laur, tenue depuis neuf ans, ainsi qu'un graphique très soigné et très intéressant sur la température extérieure et celui de pesées de ruches s'étendant sur les neuf années écoulées.

Un herbier préparé avec goût, composé des plantes mellifères de la région, complète son matériel.

Le jury lui décerne les points suivants :

6, 6, 6, 10, 4, 9, 10, 4, 10, 5, 5, 7, 9, 2 = 93 points.

Médaille d'or troisième catégorie.

Rucher de M. A. Montandon, aux Ponts-de-Martel.

C'est Aux Petits Martel qu'est situé, dans un site charmant au bord de la forêt, le premier rucher de M. Montandon. Il est composé de 20 colonies Dadant sur rails supportés par des blocs de ciment, le tout très bien entretenu. Un agreste pavillon de bois sert de local d'extraction et de dépôt pour le petit matériel. Les constructions sont bonnes en général, bien que quelques cadres défectueux, mériteraient d'être passés à la fonte et renouvelés, surtout ceux qui serrent à leurs extrémités. Les ruchées sont populeuses, le couvain normal et les hausses pleines furent levées le 8 juin. Les provisions sont abondantes grâce à la récolte qui bat son plein.

Le deuxième rucher de M. Montandon est situé Aux Ponts-de-Martel à quelque distance de l'habitation du propriétaire. 21 colonies Dadant sur rails sont adossées au flanc de la colline bien ensoleillée qui domine une partie de la localité. Un pavillon de bois contient la chambre d'extraction et le matériel nécessaire à l'exploitation. Ponte et provisions sont bonnes. Plusieurs essaims artificiels avec jeunes reines élevées dans le rucher sont présentés au jury, mais l'élevage de reines proprement dit n'existe pas.

Chaque rucher est pourvu de balance de pesage. Le nourrissage dans planchettes se fait au moyen de ballons de 3 litres de capacité.

Comptabilité bien tenue et annotations qui pourraient être plus complètes. M. Montandon cultive les abeilles depuis 1903 et conduit avec aisance et compétence ses deux ruchers en dehors de ses heures d'atelier.

Il obtient les notes suivantes :

6, 6, 5, 9, 4, 7, 9, 4, 8, 6, 4, 7, 8, 3 = 86 points.

Médaille d'argent première catégorie.

(A suivre.)

QUELQUES CHIFFRES INTÉRESSANTS

(SUITE ET FIN)

Mathématiquement, donc, nous sommes arrivés à démontrer qu'une seule ruche de force moyenne peut donner à son propriétaire 60 livres de beau et bon miel, de quoi faire un nombre respectable de tartines pour ses enfants. Et c'est précisément la moyenne ordinaire que les apiculteurs progressistes prétendent retirer de leurs ruches. Celui qui écrit ces lignes a souvent obtenu de ses meilleures familles d'abeilles 50 et 60 kg. de surplus ; une année il est même arrivé à 80 kilos de miel extrait retiré d'une ruchée de choix, mais il n'a jamais dépassé ce chiffre ; sa moyenne oscille entre 30 à 40 kg. ; et il habite une contrée assez pauvre du point de vue de la flore nectarifère.

Poussons encore un peu plus loin nos calculs. Sans nuire en rien à ses occupations ordinaires, un employé, un cultivateur... peut donner les soins voulus à 20 ruches ; cela lui prendra une heure de temps par semaine, huit jours au plus en une année, une distraction, rien de plus ; et ces 20 ruches lui fourniront $30 \times 20 = 600$ kilos de miel, qui, vendus à fr. 5 le kilo, lui rapporteront fr. 3000, un joli appoint, comme on voit, pour boucler honorablement le budget familial.

D'après nos données, qui sont loin d'être exagérées, le lecteur pourra répondre à la question que posent souvent les revues agricoles : « Combien de ruches un homme doit-il avoir pour en retirer un revenu de fr. 2000 ? ». La réponse dépend pas mal de l'habileté de l'homme, de la saison, du prix du miel, et d'autres conditions encore. Mais si nous prenons en tout une moyenne, celle détaillée dans les pages précédentes, nous répondrons : « Pour retirer fr. 2000 du produit des abeilles, il faut vendre environ 4000 kg. de miel à fr. 5.— et exploiter 20 ruches. »

Vingt ruches à soigner de son mieux. Ce n'est guère qu'un passe-temps ; cela ne demandera pas un mois de travail. Nos experts en arts apicultraux pensent qu'un homme seul, en y consacrant tout son temps, peut donner tous les soins voulus à 500 ruches. Ce sera alors un spécialiste, un producteur en grand, et, d'après nos données, il se fera, bon an, mal an, un revenu de fr. 50,000 en vendant son miel à fr. 5. —le kg. seulement. Mais pour n'être pas accusé de forcer les chiffres, diminuons-les, si vous voulez, de moitié.

Nous n'examinons point ici quelles sont les conditions de pareil succès apicole. Il nous suffit de dire que ce n'est point chimérique.

du tout. Ces producteurs en grand, s'ils sont peu nombreux en France, sont légion ailleurs. Dans la République des Etats-Unis où l'on trouve tant de rois, rois des mines, rois du fer, rois des voies ferrées, rois du pétrole, etc., il y a aussi des rois des abeilles. Un Californien certifiait, il n'y a pas longtemps, qu'il mettait sur le marché 25 tonnes de miel, 25,000 kg., retirés de ses seules ruches à lui. Le grand *Alexander* dont nous avons parlé, avec ses 750 colonies, est dépassé par son confrère et compatriote californien, le vrai roi du miel.

Arrêtons-nous. Cela suffit à notre but. Je voulais simplement vous faire voir, ce qu'on appelle voir, que le petit insecte qu'est l'abeille n'est pas si petit qu'il en a l'air, et qu'à force de lippées, il peut accumuler trésors sur trésors. Ne suffit-il pas d'un nombre voulu d'atomes pour faire une planète ? Dans la mer, qu'y a-t-il autre chose que des gouttes d'eau ? Des gens entendus en tout prétendent que l'apiculture n'est qu'un agréable passe-temps. Oui, c'est un passe-temps, et des plus agréables.

Pour charmer nos ennuis, Dieu créa les abeilles, mais aussi des plus utiles et des plus rémunérateurs. L'abeille est un trésor trop méconnu. Ses produits melliflus devraient bien la faire estimer à plus haut prix. On ne pense qu'à sa petite taille, mais pas du tout à sa prodigieuse multitude. Seule, elle n'est rien, mais groupée en colonies puissantes, c'est un grand producteur de richesses inestimables, c'est une fortune.

UN AUXILIAIRE INATTENDU

Ensuite de circonstances indépendantes de ma volonté, je n'avais pas fait la revue habituelle d'un de mes ruchers éloignés, ce qui signifie boucher hermétiquement quelques fissures entre les murs et le toit. Je m'aperçus bientôt que les souris avaient découvert le passage et élu domicile à l'intérieur de la maisonnette. Comment les atteindre ? Une trappe à trois trous fut ajustée. A la visite suivante, les trois pièges étaient détendus mais pas de bêtes prises. L'opération fut recommencée deux fois mais toujours aucun cadavre visible. Par contre, des débris le poils expliquaient un peu la disparition des corps. Ceux-ci avaient été croqués par un larron, lequel ? Ni oiseaux nocturnes ni chats ne pouvaient entrer.

Enfin, nous surprîmes le coupable. C'était une agile belette montant le long des murs, se faufilant dans le local pour trouver table mise. Tout compte fait, je préfère sa visite à celle de souris et musaraignes.

PLÉTHORE DE RUCHES

Cela nuit-il à la production du miel ? Question fréquemment discutée et jamais résolue, de sérieux arguments étant avancés pour l'affirmative et la négative.

Permettez-moi quelques remarques à ce sujet.

Peut-être qu'en plein épanouissement de la floraison, en mai ou en cas de miellée abondante en juillet, des centaines de colonies agglomérées ne se nuisent pas les unes aux autres, mais en temps ordinaire oui.

J'ai déjà relevé le cas de notre région où les ruches ont triplé en moins de dix ans. Conséquences, diminution incontestable dans la moyenne générale ainsi que l'attestent mes inscriptions datant de deux décades.

Il m'arrive parfois pendant mes courses au rucher de faire arrêt en plein champ, de m'asseoir ou prendre une position quelconque pour observer de près les allées et venues des butineuses. Que de visites inutiles dans les coins où les ruches se touchent. Le même jour, dans un autre endroit écarté, l'insecte stationnait un moment au sein de chaque fleur et reprenait beaucoup plus vite son vol vers le bercail. Ça, je ne l'ai pas seulement remarqué une fois mais très souvent. Pour terminer, un souvenir qui prouve la légèreté de jugements de certaines personnes et la confiance que l'on doit accorder à leurs dires. « Petite récolte me disait un jour un apiculteur du Gros de Vaud. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement, j'ai à côté de mes soixante ruches un collègue qui en possède autant et cela ne représente que la bonne moitié de celles du village. »

Or trois ou quatre ans plus tard, je retrouvais le même apiculteur auquel je pensais être agréable en lui disant en matière de condoléance : « Evidemment, avec tout ce tas de colonies vous ne pouvez prétendre à de forts résultats ». — « Peuh, me répondit-il, je n'ai pas remarqué qu'elles se nuisent les unes aux autres. »

C'est qu'entre temps, il avait refait la paix avec son voisin !

Et puis, il ne se met pas à quatre dans les champs comme moi pour guigner de près ce qu'elles font !

H. Berger.

(Réd.) — Les deux opinions émises ci-dessus, ne sont pas contradictoires malgré l'apparence. Quand la miellée donne, il y a du miel pour un grand nombre de ruches. Quand il n'y a rien... c'est très différent.

LE COIN DES DEBUTANTS

De deux ruchers que je possède dans les environs de la ville de F., j'en exploitais un avec un collègue qui est l'un de mes meilleurs amis. Je voulais le mettre au courant de l'apiculture et en faire un ami des abeilles. Un départ pour la Suisse orientale vint briser nos projets et éloigner l'apiculteur de l'élève et celui-ci dut de son mieux exploiter le rucher en s'appuyant sur les conseils que de temps en temps je lui adressais. Certes, ce n'est pas si facile à une main profane de se conduire avec autorité dans les palais de nos chères abeilles. L'apiculteur, qui à visage découvert, travaille à ses ruches avec aisance et calme ne manquera pas de sourire en pensant au combat de géants que dut livrer notre apprenti, armé comme un cuirassier, contre ce régiment de petits monstres déchainés.

Je reçus un beau matin les lignes suivantes :

« Cette fois-ci j'en ai marre, marre, marre. Je ne suis ni un héros, ni un saint ; je ne pousserai pas l'esprit de sacrifice jusqu'à me sacrifier pour de pareilles sales bêtes comme sont les abeilles. A moins d'être né avec une âme apicole, on n'est que de vrais spéculateurs, amoureux de l'argent, si on ne les élève que pour en retirer quelque chose. Et pourquoi les élève-t-on si non pour vendre, pour avoir de l'argent. Mais pour en avoir au risque d'y laisser ma peau, ah ça non et non.

« Pendant une semaine, je courais chaque soir au rucher, m'éreinter à porter des bonbonnes de 40 kg., être assailli, piqué, dévoré, tomber évanoui, rendre tout mon dîner, ne plus pouvoir en avant, si c'est ça de l'apiculture, alors zut, zut pour tout. Ah non, mille fois non. Dire que je ne leur ai pas sorti un demi-gramme de miel et que ces bêtes n'ont pas de quoi manger, qu'est-ce qu'elles font alors de tout l'été ? Et toi que fais-tu ?...

« Hier je descends des T... pour aller faire la visite du rucher conformément à tes indications. A F., j'ouvre le livre sur les abeilles qui dit de les visiter entre 10 et 14 heures, moment où les vieilles butineuses sont dehors. Bon, à 11 h. 30, je pars pour le rucher, je rencontre mon beau-père qui me dit : oh, vous auriez dû les visiter ou le matin ou le soir, à cette saison, si elles n'ont rien vous allez vous faire vilainement piquer et gare au pillage. Je prends en passant deux vieux gants en peau grise-noire. J'arrive au rucher. Je m'habille, je bourre trois pipes et je découvre la ruche 3. Je sors tous les cadres,

je constate cinq kg. Je referme avec trois piqûres au travers du gant. J'ouvre la ruche 4, je sors tous les cadres, je constate 16 kg., piqûres innombrables. J'ouvre la ruche 5, celle où tu avais constaté 15 kg. de nourriture. Je sors quatre cadres, puis c'est la bataille, la mêlée épouvantable, une tuerie, une boucherie sans pareille. Je n'ai plus de feu, en hâte, je rallume une pipe, j'ai les gants couverts de tes abeilles, je les écrase, mais je répands également le venin, je sue, je ne vois plus clair, je n'ai plus de feu. Je souffle dans ma pipe au lieu d'aspirer, tout le fond de la pipe en braise tombe entre les rayons, cela commence à brûler, la cire fond, je prends une baguette, j'éteins cet incendie heureusement. Et pendant ce temps, je ne vois plus clair, cent mille abeilles volent autour de moi, s'entre-tuent, je ferme en hâte. Je n'avais constaté que 5 kg. à peine. Elles ont mangé 11 kg. à ne rien faire. Je me dis, il faut vite mettre un nourrisseur, je rouvre, j'enlève les planchettes, j'essaie de mettre un nourrisseur, peine perdue, les planchettes ne s'ajustent pas. Et pendant ce temps ces vilaines bêtes sortent par milliers, c'est une bataille affreuse. Tant pis, j'ai envie de tout planter et de filer au plus vite. Par un sursaut d'énergie, j'empoigne la brosse, hardi, je passe la brosse sur 5,000 abeilles, peut-être qui se trouvaient au-dessus des cadres et vivement je place les planchettes, je ferme. Je ramasse tout et me réfugie au rucher. Là, suant et la chaleur torride aidant, je prends mal. Vite, je vais m'asseoir sous un arbre ; croyant au bout d'un moment que j'allais mieux je rentre puis subitement je n'ai que le temps de sortir pour rendre tout mon dîner. J'étais « malade comme un chien ». Ah ! non, j'en ai assez, je suis rentré à la maison titubant à tel point que lorsque j'ai pénétré dans l'appartement, notre servante sans que je lui dise rien, me dit : Sind Sie krank Herr... ? J'étais blanc comme un linge.

« Ah ! c'est ça l'apiculture ! Merci, merci, j'y f... le feu à ces ruches ! »

Je proposai hier à ce catéchumène la vente du rucher ; et voici il n'en veut rien, il vient de subir le baptême des piqûres et d'entrer dans l'église apicole et se propose de consacrer maintenant une partie de ses loisirs au culte des abeilles.

A. E.

ONZIÈME RÉUNION INTERNATIONALE DE L'APIS-CLUB A LONDRES

Le 10 septembre, les séances proprement dites commencèrent à 11 heures, à côté de la Grande Exposition Nationale d'Apiculture qui s'étalait au centre du grand hall du Palais immense pourvu à droite et à gauche de salles de représentations, salles de conférences, théâtres, musées représentant toutes les nations de l'antiquité ainsi que des décors modernes comme étrangers ; il y avait neuf nations représentées dans l'ordre alphabétique : Allemagne par le Dr Freudenstein ; Amérique par M^{me} et le Dr Bertholf ; Autriche, par les Drs Kretschy et Grünsfeld ; Belgique, par le Dr Père Haerens et M. Thibaut, rédacteur de *l'Apiculture Belge* ; France, par le chanoine Delaigues, M^{lle} Nora Baldensperger et le Père Baldensperger ainsi que M^{me} et M. Toumanoff ; Hollande, par M^{me} et le Dr de Boer ; Hongrie, par le Dr Stitz ; Palestine, par M. Livschuz K. G. G. ; Tschécoslovaquie, par les Drs Soudek, Gasparic et Peterka.

On s'étonnera sur le continent de ce que les Anglais commencent leurs séances si tard. L'Anglais, très conservateur, se lève tard, prend un substantiel « breakfast » qui consiste de thé, deux grandes tranches de jambon frit et des œufs sur le plat avec du pain ainsi que de la marmelade d'orange et des confitures. Il est donc bien lesté pour travailler de 11 à 13 heures. A 13 h. 30, un lunch au restaurant le plus commode. Généralement, pendant les séances, c'était au « Mecca coffees » du Crystal-Palace, dans une grande salle à grandes baies vitrées donnant sur les grands jardins qui entourent le Palais et une vue sur Londres s'étendant à perte de vue. A 14 h. 45, reprise des séances jusqu'à 16 h. 30. Suit le traditionnel « five O'clock tea » où les parties se l'offrent mutuellement au gré des sympathies. A 17 h. 30, reprise des séances jusqu'à 19 h. 30.

Les séances étaient présidées par les Drs Soudek, Freudenstein, Bertholf, Guy Morison, Anderson, de Boer, Hœrens, MM. Morland, Baldensperger, etc.

La première séance commença donc à 11 heures, sous la présidence du Dr Soudek, présent à toutes les réunions à Genève, Berne, Berlin ; après les saluts à l'assemblée, au nom de sa patrie, il donna la parole à M. Baldensperger, pour son développement de la vente de miel autour des rives de la Méditerranée. Ce sont des souvenirs d'une longue vie quand on commençait à envoyer le miel sur les marchés des villages en Palestine, puis en Algérie et, enfin, dans les

Alpes-Maritimes, avec toutes les péripéties qui amusèrent souvent l'assemblée. Je donnerai quelques détails dans un Bulletin prochain.

On va ensuite à la salle des représentations où le Dr Freudenstein donne sur une série de projections lumineuses montrant seize variétés d'acariens microscopiques tous trouvés dans des ruches par lui et son aide à Marburg-sur-Lahen, M. Homann. Les acariens, tous externes, ne semblent pas nuisibles aux abeilles vu qu'on les a trouvés sur les parois des ruches, sur des rayons ou sur des détritrus. On nous montre ensuite des films au ralenti très intéressants montrant le développement de la fleur, les pistils et les étamines, la visite par les abeilles pour cueillir le pollen, la descente des grains de pollen vers la base pour féconder la fleur, la fermeture des fleurs au coucher du soleil et la chute des pétales.

A 13 h. 30, un somptueux lunch, offert par l'Apis-Club et le comité de l'Exposition nationale nous réunit encore aux « Mecca Coffees ». Nous sommes honorés par la présence de M. Whytehead, membre du ministère de l'agriculture. Miss Betts présente à M. Burtt, le fabricant de matériel apicole de Gloucester, la Coupe en argent de l'Apis-Club donnée au plus méritant exposant. M. Burtt, très ému, s'avance, prend la coupe, et, en quelques phrases bien prononcées, remercie la Société du grand honneur qu'on lui fait.

A 14 h. 15, l'ouverture de l'Exposition nationale a lieu par une cérémonie de pose d'une couronne de laurier devant le buste du fondateur de ces expositions. Puis, conduits par le Rev. Bryce, les speeches d'ouverture sont prononcés par les autorités. Le Dr J. Anderson, devant les pots de miel sans nombre qui s'alignent comme des régiments d'infanterie prêts à la parade, et les aussi innombrables ruches et autre paraphernalia formant, comme qui dirait, les grosses pièces de l'artillerie, je dis, le Dr Anderson, sans être Américain, s'exclama : « The greatest in the world ». Qui ne l'est pas, pensais-je dans mon for intérieur. Tous les exposants avaient été jugés et des carrés de papier mis devant les pots numérotés sans indication de propriétaire. Les carrés indiquaient les premiers, deuxièmes et troisièmes prix. Les miels clairs sont décidément les premiers partout. (Voyez-vous nos miels bruns ou couleur de paille classés deuxièmes, parce que nos miels ressemblent plutôt au miel, que le miel blanc du Nord qui a l'aspect des pots de sucre ? mais chacun son goût, et, comme dit l'autre : j'ai une opinion et je la partage. Th. B.)

Un joli stand pour la vente du miel sur la grande, est présenté par l'active et intelligente M^{rs} Edgell, de Cheltenham, dont nous avons eu l'honneur d'être les hôtes en 1927. Lorsque j'ai goûté ce beau miel

cueilli sur les Cotswold Hills, je ne me suis plus étonné que ce miel soit classé comme le meilleur du royaume. J'ai rarement goûté un miel aussi aromatique, surtout des pays froids ; il avait un goût du miel de fleurs d'orangers. L'ensemble du stand représentait une grande table où étaient placés des pots de miel blanc — de superbes sections — puis un mannequin de dame, grandeur naturelle, assise à côté, offrant sa marchandise. Dans l'arrière plan, on voyait un grand tableau représentant une grande maison de campagne entourée d'arbres fruitiers et un indicateur montrant où le miel est cueilli par les abeilles.

Et à 15 h. 30, on retourne à nos conférences. Baldensperger préside et donne la parole à M. Joseph Tinsley, directeur de l'Ecole d'apiculture d'Ayr, en Ecosse. Fier de son œuvre, car par sa propagande et appel aux gens fortunés il a réussi à avoir £ 2000 (deux mille livres sterling) avec lesquels il a commencé la construction modèle. Il demande que les autres directeurs en fassent autant, eux qui sont pauvrement installés dans des barraques. Comme c'est une question purement anglaise, j'invite les directeurs présents de s'entendre entre eux. Nous entendons alors à peu près ce qui se passerait chez nous. On soumettra cela au Country Councils (Conseillers généraux chez nous, qui émettent des vœux) et on attend des années pour arriver à un commencement d'exécution.

A 16 h. 30, on se sépare pour le « five o'clock tea » (thé de cinq heures) ; je mets cela en toutes lettres en français, afin que les lecteurs qui ne sont pas au courant des coutumes anglaises, ne mettent pas une annonce devant leurs restaurants, comme je l'ai vue dans notre département « five o'clock tea à deux heures ». Ce qui fera sourire nos amis britanniques.

A 17 h. 30, le hollandais Dr de Boer, en un anglais correct, donne la parole au Dr J. Anderson — le joyeux Ecossais — né si loin au Nord, qu'il a dit que c'était au-delà de la carte des îles britanniques. Il expose d'après sa thèse du doctorat de l'an dernier, et cite les plus anciens auteurs à partir de 1850, sur la longévité des abeilles : A.-J. Root, Ch. Dadant, et autres. Son expérience personnelle lui a montré que dans l'orphelinage les abeilles peuvent vivre jusqu'à treize semaines et être encore aptes à élever du couvain. Dans son pays du Nord il a remarqué que les abeilles marchaient à la récolte du miel de bruyère et se chargent tellement qu'elles ne peuvent plus rentrer chez elles. Cela, dit-il, n'arrive pas aux abeilles qui butinent au vol. (Chez nous, je n'ai jamais remarqué ce cas extraordinaire). Il faudrait, continue-t-il, tâcher de n'avoir que des abeilles vivant très long-

temps (vérité de la Palisse). Deux minutes sont permises pour une réplique. Baldensperger dit qu'il a eu une collection d'abeilles composée de Palestiniennes, de Telliennes, et de Rhôdaniennes, qui vécutrent à Nice de septembre 1892 à fin avril 1893, soit 240 jours.

M. Morland, M. Illingworth, puis Miss Betts, citent le récent travail du Dr Roesch « sur la division du travail des ouvrières et l'âge auquel elles sont inaptes à continuer le travail échu à la jeunesse. Roesch a vu des abeilles de 36 jours élever encore du couvain, tandis que la limite naturelle est de 28 jours.

(A suivre.)

Baldensperger.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société d'apiculture de Lausanne.

L'assemblée ordinaire d'hiver aura lieu, à Lausanne, le dimanche 18 janvier 1931, à l'École normale, place de l'Ours, à 14 h 15, heure exacte.

Ordre du jour statutaire.

Organisation de la vente du miel.

Conférence de M. J. Magnenat, inspecteur cantonal sur l'acariose et son traitement.

Loterie gratuite.

Le comité rappelle aux sociétaires qu'il est de leur intérêt d'inviter à cette séance les propriétaires de ruches, non membres d'une section. Ce sont les gens non instruits qui font courir le plus de dangers à nos colonies par le maintien de foyers d'infection.

Le Comité.

* * *

Val-de-Ruz.

Le comité de la section avise ses membres que l'assemblée administrative réglementaire aura lieu dimanche 18 janvier, à 14 h., à l'Hôtel de l'Épervier, à Cernier.

Chaque année, cette assemblée est très peu revêtue et le comité s'en est préoccupé : que faire pour rendre cette réunion plus attrayante ? Cette année, une causerie tout intime, faite d'expériences personnelles d'apiculteurs comptant déjà quelques lustres d'activité, fera suite à la partie officielle rapidement expédiée. Chacun pourra l'animer : questions et conseils y seront les bienvenus.

Et pour terminer, la coupe de la section, gagnée à l'Exposition de Boudry, sera offerte remplie d'un bon cru du vignoble, aux frais de la caisse.

Chers apiculteurs, venez nombreux ! Nos amies les abeilles méritent bien que, pendant l'hiver, nous leur accordions une pensée commune !

Le Comité.

* * *

Côte Neuchâteloise.

L'assemblée réglementaire de janvier aura lieu le dimanche 11, à 14 h. 15, au *Restaurant neuchâtelois sans alcool, Faubourg du Lac n° 13, près du monument de la République.*

Ordre du jour: 1. Procès-verbal; 2. Rapport sur l'exercice 1930; 3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes; 4. Nominations statutaires; 5. Divers.

Tous les membres seront présents, sauf les cas vraiment majeurs d'empêchement.

Le Comité.

**RAPPORT SUR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES
DES ABEILLES EN AJOIE POUR L'ANNÉE 1930**

Ce rapport pourrait s'intituler « la rengaine annuelle », vu que c'est pour reparler des maladies des abeilles. Aujourd'hui, nous avons une année d'activité dans une section *neuve* de moins d'une année, ce qui représente une existence bien courte et bien modeste si on la considère dans l'ensemble des recherches et des découvertes scientifiques qui se sont faites en Suisse pendant les dix dernières années. Cependant, aussi modeste et humble que puisse être l'activité dans notre beau petit coin de pays, je jette sur cette première période de 1930 un regard de reconnaissance et de satisfaction. Je voue une pensée de gratitude à tous les milieux de notre population apicole ajouloise qui, par leur bon sens confiant, nous permettent de mener à chef le combat contre l'acariose qui a pris des proportions jamais atteintes et supposées. Mes remerciements vont à tous ceux et à toutes celles qui n'ont cessé de nous prêter leur dévoué concours, de même qu'aux autorités qui nous accordent toujours un appui bienveillant.

L'on en vient involontairement à se demander si le combat contre les maladies a répondu aux espérances que l'on fondait sur lui, jusqu'à quel point l'activité de ses organes a donné satisfaction et quels sont les résultats d'amélioration positive qu'on a enregistrés. Il est dans la nature même des choses qu'une institution comme le Liebefeld, secondée par les inspecteurs, les sociétés, les surveillants et tous les apiculteurs ne puisse être jugée uniquement sur des chiffres. Il est souvent nécessaire de compléter les bulletins d'analyse par des explications et des démonstrations des principes d'apiculture élémentaires. C'est la constatation à laquelle on aboutit surtout lors des longues périodes qui est une des causes principales pour lesquelles les apiculteurs ne se dérobent plus à tout avancement. Tout cela exige nombre de visites et de correspondances, aussi la section sait-elle gré à tous ceux qui lui ont prêté bénévolement leur concours et qui ont facilité grandement sa besogne.

On trouvera cependant dans ce rapport succinct un petit relevé des analyses et des cas d'infection d'acariose découverts dans notre beau pays d'Ajoie. Néanmoins, ces chiffres ne sauraient donner une idée même approximative du travail qu'occasionne la visite à chaque apiculteur et l'examen de tous les cas. Notre organisation pour le combat des maladies et spécialement de l'acariose n'est pas un bureau de ren-

seignements ou d'analyses qui considère un cas terminé dès que le foyer d'origine est découvert ou après l'application du remède Frow. Une importance beaucoup plus grande doit être attribuée à la valeur morale de l'aide que nous donnons en spécifiant chaque cas, en étudiant par quels moyens nous pouvons envisager un avenir meilleur en traitant chaque cas. Notre activité n'est entravée par aucune règle rigide, malgré les lois, mais elle exige en revanche un examen particulièrement approfondi des circonstances. C'est en pleine conscience de leur responsabilité que les surveillants et le Comité, en un mot tous les organes de notre section, travaillent. Tous les apiculteurs ont compris qu'il fallait que l'activité se développât dans une atmosphère de sympathie générale et elle est appréciée à sa juste valeur.

Quiconque prend la peine d'examiner la situation telle qu'elle se présente en réalité conviendra qu'un combat méthodique et consciencieux s'impose. Il se rendra compte qu'on ne saurait tirer de comparaisons avec les années passées. Ici, comme dans d'autres domaines, les conditions dans lesquelles les apiculteurs d'aujourd'hui doivent travailler sont transformées. Et cela n'a rien à voir avec la méchante critique des gens qui se contentent exclusivement de la routine, dont on se plaint si fréquemment ; c'est précisément contre cette tendance que les lois permettent de lutter efficacement. C'est un fait avéré que pour beaucoup, la constatation en l'aggravation de la maladie constitue une dépression morale et économique et l'apiculteur observateur ne saurait rester indifférent. Notre Direction de l'Agriculture l'a bien compris et nous a prêté son appui subsidiaire et moral qui permet une organisation de lutte et de sauvegarde des mieux organisée. Vu que notre section est une des bénéficiaires, elle en est sincèrement reconnaissante au Directeur de l'Agriculture du canton de Berne. Nous avons donc lieu d'être satisfaits. Cependant, notre section n'entend pas seulement recevoir une aide dans les temps présents, elle veut aussi travailler pour l'avenir : c'est pour cette raison que tous nos efforts tendent à établir les foyers d'infection de manière à les combattre radicalement pour plus tard. Nous prions instamment tous les apiculteurs et tous les amis des abeilles de nous prêter leur bienveillant concours. Sans doute, les difficultés et les mécomptes ne nous sont point épargnés. En maints endroits, on ne veut pas se rendre compte du mal menaçant et de la portée morale de l'aide volontaire, alors qu'enserré par les lois et les règlements, on ne peut pas toujours tenir équitablement compte des conditions pratiques de chaque cas. Le résultat positif du combat des maladies dans les diverses localités et régions dépend, dans une large mesure, de l'organisation régionale et des personnalités qui y président. — Nous avons tout lieu de nous réjouir du résultat atteint et nous en remercions chaleureusement tous ceux qui, avec beaucoup de dévouement et un parfait désintéressement ont contribué à ce succès.

La diversité des cas dont l'Etablissement fédéral de bactériologie du Liebefeld doit s'occuper bon an mal an ne me permet pas, dans le cadre restreint de ce rapport, d'exposer toutes les questions qui se présentent. Je me bornerai à relever quelques cas typiques pour démontrer que le combat des maladies des abeilles est aussi une mise en garde pour les apiculteurs et qu'il répond à une nécessité urgente des temps modernes.

Si l'Etat ne paie plus d'indemnisations pour des colonies détruites, il prête encore son aide pour sauver les ruchers moins atteints. Ici, les apiculteurs comprennent facilement que des ruches atteintes de plus de 65-70 % sont des non-valeurs absolues et sont toujours d'accord de détruire pareilles ruches.

En 1930, notre établissement fédéral du Liebefeld nous a analysé 2594 échantillons d'abeilles pris dans 28 communes d'Ajoie, chez 386 propriétaires. L'acariose a été découverte et constatée dans 21 communes avec 175 ruches infectées pour 54 apiculteurs. Deux cas de Noséma ont été découverts ce printemps en mars-avril et un cas cet automne, en novembre. Il reste encore quelques communes à visiter en Ajoie et toutes celles du Clos du Doubs où, pour la plupart, on avait déjà découvert la sournoise maladie en 1927 et les années suivantes. Jusqu'à aujourd'hui, il ne reste plus que 7 communes indemnes et nous arrivons à un pourcentage de 7 % de ruches acariosées.

Vu que les résultats d'analyse des abeilles provenant de ruchers situés dans les localités limitrophes françaises sont d'un haut intérêt pour le Liebefeld et pour nous, six localités voisines furent visitées et nous pûmes envoyer 115 échantillons d'abeilles provenant de 25 propriétaires. Nous avons pu établir des relations étroites avec de nos foyers et de ceux de nos amis les français qui eux, ont contracté la maladie en faisant venir des essaims du Midi ou autres régions contaminées. Pour maintenir les bonnes relations frontalières et éloigner le plus possible la maladie de chez nous, nous avons offert gracieusement du remède et presque tous les ruchers limitrophes français ont été traités par les soins des surveillants et à la grande satisfaction des apiculteurs français.

Nos cas se résument comme suit :

De 1 à 5 foyers	=	9 communes
De 5 à 10 foyers	=	3 »
De 10 à 20 foyers	=	8 »
De 20 et plus	=	1 commune.

De ces 175 ruches atteintes, 10 malades de plus de 70 % ont été détruites par les apiculteurs. Toutes les autres ont été traitées au remède de Frow et 5 localités ont appliqué le traitement comme moyen préventif, ce qui porte le nombre des ruches traitées à environ 870.

L'automne dernier, quelques ruchers avaient déjà été traités au remède Frow et nous avons enregistré de très heureux résultats. Dans deux ruchers, nous n'avons plus retrouvé de trace d'acariens cet automne et les autres attestent une amélioration sensible. Evidemment, pour l'application Frow, il s'agit de trouver la bonne époque et prévenir le pillage si le temps se met au beau. Par contre, nous avons découvert des ruchers presque complètement anéantis et dans de piteux état. Par l'établissement de croquis traitant de chaque rucher infecté et donnant tous les renseignements utiles pour découvrir le foyer, nous avons trouvé qu'un cas a infecté 4 communes avec 27 ruches appartenant à 8 propriétaires. Dans trois autres communes, l'infection a été apportée par des déménagements d'abeilles depuis 1928, de contrées contaminées. Un grand rucher, déménagé en 1928 et n'ayant encore aucun symptôme de la maladie fut amené dans une contrée voisine de ruchers malades et aujourd'hui nous trouvons 4 ruches vides et 16 malades à un très fort degré. Nous avons découvert aussi une relation d'essaims chez 4 apiculteurs acariosés, etc.

En un mot, on constate partout beaucoup de trafic d'abeilles et c'est là le plus grand mal, c'est de ce trafic, de ces relations que provient la multiplicité des cas. Même un apiculteur avise le Liebefeld de ne pas annoncer la maladie si elle est constatée dans son rucher, craignant la jalousie et le mauvais parti de voisins, et un autre prétend qu'on a fait exprès de donner la maladie à un de ses ruchers. D'autre part,

il semble qu'on soit beaucoup trop indulgent pour recevoir les essaims volages et si pareil essaim était jadis un présage de bonheur et de satisfaction, aujourd'hui il peut plutôt être un présage de malheur et de douleurs. Une ruche atteinte d'acariose à 100 % avait une reine saine et le Liebefeld nous écrivait : Ce n'est pas la première fois que nous trouvons une reine saine dans une colonie gravement atteinte, tandis que dans d'autres cas, les reines prennent l'infection très facilement. Nous nous expliquons ce cas par l'immunité des vieilles abeilles et reines. Si elles échappent dans leurs premiers jours de vie, l'acare ne peut plus entrer dans les trachées, même dans un milieu bondé de parasites. C'est la théorie de la récente expérimentation faite au rucher de M. H. Geissbühler à Studen, dans le Seeland, qui nous démontre que des abeilles vieilles de 12 jours et plus ne s'infectent plus d'acariens alors que les plus jeunes de 0 à 12 jours s'infectent et laissent passer les acares dans les trachées dans un pourcentage variant de 87 à 3% suivant l'âge.

Au printemps, notre section eut le bonheur d'entendre une très intéressante conférence de M. le Dr O. Morgenthaler. Le 19 octobre, appelé spécialement par les apiculteurs de Boncourt, il vint sur place pour expliquer certains cas qui paraissaient un peu mystérieux et donner de judicieux conseils aux apiculteurs de Boncourt-Buix. Un cours d'instruction eut lieu le 22 octobre à l'École cantonale d'agriculture de Courtemelon pour les surveillants officiels de ruchers du Jura bernois, donné par M. le Dr O. Morgenthaler, assisté de M. Fyg, de la section d'apiculture du Liebefeld. A ce cours, on nous donna une idée de la propagation actuelle de la maladie dans le Jura et nous pûmes organiser les détails de la lutte. Toutes les lois régissant les maladies des abeilles furent épurées, les maladies furent traitées en détail et la méthode du traitement au remède de Frow fut démontrée.

Je ne voudrais pas passer sous silence l'activité du... microscope qui fut mis à la disposition des apiculteurs désireux de voir quelques préparations intéressantes. Le seul défaut du microscope est de me faire perdre beaucoup de temps et je conseille aux apiculteurs qui ont des visites par trop absorbantes ou gênantes de se procurer un microscope et de passer quelques après-midi à disséquer des abeilles et vouloir scruter les mystères sous ses prismes !! Même un apiculteur s'intéressa vivement à l'acariose et demanda au Liebefeld quelques préparations et des abeilles acariosées pour l'étude. Il reçut un tube contenant des abeilles acariosées, et il n'y avait pas le moindre danger de contamination, vu que tout le matériel était stérilisé.

Au point de vue d'un assainissement accéléré de l'Ajoie, il est probable que la campagne durera quelques années. Malgré que des localités n'ont pas été visitées, le malheur n'est pas très grand en renvoyant les prélèvements pour le printemps. Le Liebefeld nous apprend qu'il aurait été embarrassé si l'affluence des paquets avait été plus grande en octobre et novembre.

Parvenu à la fin d'une année qui revêt une importance particulière pour notre section et nos ruchers, le travail occasionné par le prélèvement des échantillons et l'application du remède de Frow nous a valu de précieux enseignements. Ce n'était certes pas une tâche aisée que de repasser chez tous les apiculteurs et redemander l'autorisation de prendre des abeilles, après toutes les fautes et manque de tact de l'avant-dernière campagne. Mais nous avons éprouvé une satisfaction particulière à constater qu'il règne encore dans les milieux les plus divers de notre population un vif intérêt pour l'apiculture et pour la sauvegarde des ruchers contre les maladies. Ainsi donc, l'espoir que je caressais

dans mon dernier rapport de voir les apiculteurs d'Ajoie s'intéresser aux maladies des abeilles, les étudier pour les combattre efficacement et s'instruire dans la science apicole, n'a pas été vain.

Que tous ceux qui ont conscience du danger qui nous mine et qui veulent s'initier aux mystères des maladies veulent bien nous prêter leurs dévoués concours et trouvent ici l'expression de mes chaleureux remerciements.

De l'Ajoie, le 16 décembre 1930.

J. G., insp. cant. des abeilles.

EXQUISES PASTILLES AU MIEL EXTRA

Sans addit. de color. artif. ni de parfum synthét. — Fr. **710** franç. les 100 kgs. net logés. Dem. échan. et condit. colis essai 8 kgs. **FAGE**, apic., 57 rue Dubourdiou, **BORDEAUX**

A vendre bas prix Matériel apicole

Ruches Dadant 13 cadres avec hausses cadres grands et petits. Grande armoire hermétique pour suspendre les cadres et réduire le matériel. Bidon et passoires à miel, etc.
chez **Hertzschuch, Cressy-Onex (Genève)**.

BOITES A MIEL

à 1/4 kg. 1/2 kg. 1 kg. 2 kg. 2 1/2 kg. 5 kg. 10 kg.

en dessous de 100 p. à fr. —.15, —.18, —.24, —.45, —.55, —.70, 1.— la p.
par 100 pièces » » 14.—, 16.—, 22.—, 40.—, 50.—, les 100 pièces.

Bidons à miel avec anse de 5 kg. 10 kg. 20 kg. 25 kg. 30 kg.

à fr. 1.—, 1.40, 3.50, 4.50, 5.30 la p

Bidons à miel avec anse, exécution extra forte p^r le transport

contenance : 25 kg., à Fr. 7.70 la pièce.

fournit le plus avantag. et d'une qualité irréprochable la **Fabrique d'emballages métalliques V^{ve} J. KOPETSCHNY, FRAUENFELD (Thurgovie)**

P.-S. — Pour de grandes quantités, demander offres spéciales.

30432

Bocaux à miel ou à confiture

Très beau verre de Belgique, solide, à **45** cent. (cont. une livre), et **65** cent. (cont. un kg.), chez

Constant Cuérel, Yverdon